EUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

tan 6 mois 3 mois 1 moss SUISSE, franco domicile 24.- 12.- 6.- 2.10 ETRANGER : Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau tenseignera les intéresses

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE TELÉPHONE 5 12 26 . CHÉQUES POSTAUX IV. 178

18 c. le millimètre, min. 4 fr. Petites annonces locales 12 c. min. 1 fr. 20. - Avis tardifs et urgents 35, 47 et 58 c. Réclames 60 c., locales 35 c. Mortuaires 20 c., locaux 16 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'heure du châtiment a sonné pour les criminels hitlériens

Le tribunal de Nuremberg rend son jugement

Gæring sera pendu avec dix de ses coinculpés, cependant que Schacht, von Papen et Fritsche sont acquittés et que les autres accusés sont condamnés à des peines d'emprisonnement

NUREMBERG, 1er (A. F. P.). -Quelques minutes avant l'ouverture de l'ultime séance qui va constituer le couronnement de ce gigantesque procès de Nuremberg et fixer la peine appliquée à chacun des vingt-deux accusés, l'émotion est à son comble. Le moment est véritablement dramatique. Le box des inculpés est

A 14 h. 55, exactement, la Cour fait son entrée. Le président Lawrence annonce que les sentences vont être rendues conformément à l'article 27 de la Charte.

Comment les accusés ont pris connaissance de la sentence

C'est encadré par deux M.P. que Gœring est introduit. Il pénètre dans la salle au fond du box par la porte qui mène à l'ascenseur vers les cellules. Il se tient face à la Cour.

Quelques minutes s'écoulent, tandis que chaque accusé est ramené dans sa cellule et que l'accusé suivant vient prendre place dans le boxe.

Ribbentrop écoute très digne, les mains croisées, la sentence qui le frappe de la peine de mort. Keitel, lui, se tient figé dans un

garde-à-vous rigide. Kaltenbrunner s'incline devant la Cour avant de mettre son casque pour écouter le prononcé de la sen-

Frank, introduit à son tour, attend un instant pour mettre son casque. Il se tourne à droite et à gauche et un M.P. est obligé de l'immobiliser face à la Cour. Il écoute la peine de mort qui est prononcée contre lui, les yeux levés au ciel.

Frick ne paraît pas réaliser que la peine qui le frappe est la peine de mort. Il semble accablé, demeure sans réaction, hésite et vacille avant de disparaître par la porte qui le reconduira vers sa cellule.

LES CONDAMNATIONS

NUREMBERG, 1er (A.F.P.). — Dans une atmosphère d'extrême tension, la cour de justice a commencé, mardi à 13 h. 50, à proclamer les jugements suivants contre les criminels de guerre :

Sont condamnés à mort par pendaison : Gæring, Ribbentrop, Keitel, Kaltenbrunner, Rosenberg, Frank, Frick, Streicher, Sauckel, Jodl, Seyss-Inquart, Martin Bormann (par contumace)

> Sont condamnés à la réclusion à vie : Hess, Funk, Raeder

Sont condamnés à des peines d'emprisonnement : Von Schirach et Speer, à vingt ans ; Von Neurath, à quinze ans; Dœnitz, à dix ans

> Sont acquittés : Schacht, von Papen et Fritsche

Streicher n'a eu absolument aucune réaction. Son visage est demeuré impassible.

Funk est resté figé, le visage hébété, les yeux hagards. Le M.P. a dû le pousser vers la porte pour l'aider à sortir. Dœnitz prend connaissance de la

sentence au garde-à-vous. Après Schirach, qui est resté impassible pendant qu'il s'entendait déclaré coupable d'avoir appartenu à la criminelle conspiration des natiotravail force, écoute attentivement, un sourire ironique et insolent sur les lèvres, le verdict de sa culpabilité. Il a gardé l'air plus brutal que jamais. La sentence de mort paraît

moment où la peine de mort par pendaison lui est signifiée, garde un ric-tus nerveux sur les lèvres. Puis il semble se résigner à son sort et disparaît à son tour, le dos voûté.

Seyss-Inquart, les mains crispées sur le rebord du banc, écoute la sentence qui le frappe également du châtiment suprême et s'incline très profondément devant la Cour avant de partir.

Speer paraît très satisfait de n'être condamné qu'à vingt ans de prison.

auprès du conseil de contrôle allié à Berlin devra être remis au secrétariat général du tribunal.

La fin du procès

NUREMBERG, 1er (A.F.P.). - A 15 h. 40, la séance a été levée. Le juge-président Lawrence s'est incliné vers l'assistance et les huit juges interalliés ont quitté la salle.

Les fonctions du haut tribunal militaire international sont désormais

Les condamnés à mort seront exécutés le 16 octobre à Nuremberg

BERLIN, 1er (Reuter). — Le conseil de contrôle allié a décidé que les con-damnés à mort de Nuremberg seront exécutés le 16 octobre dans cette ville. Le conseil de contrôle a approuvé les indications données par le tribunal mi-litaire international au sujet du jugement. Il en résulte que le conseil de contrôle a le droit d'examiner chaque jugement et éventuellement de réduire la peine, mais il n'a pas le droit de

Le recours en grâce devra être déposé dans les quatre jours qui suivent le jugement. Le conseil de contrôle tiendra une séance extraordinaire pour traiter ces recours. Il sera conseillé par quatre juristes.

La commission des généraux des quatre puissances, siégeant actuellement à Nuremberg, est favorable au maintien des inculpés en cellule et est respon-sable de la remise au commandement de Berlin des hommes punis de réclu-sion. Celles et déciders où les coupebles sion. Celle-ci décidera où les coupables seront exécutés ou détenus. Elle décidera aussi ce qu'on fera des corps des exécutés. On croit qu'ils seront incinérés et les cendres dispersées. Il ne sera pas permis de photographier la pendaison. Les prises de photographies de cadavres seront autorisées par ce conseil.

Les recours en grâce des condamnés

FRANCFORT - SUR - LE - MAIN, 1er (Reuter). — Ainsi que l'annonce le bu-reau d'information américain en Allemagne, les condamnés à mort par pen-daison: Ribbentrop, Sauckel et Seyss-Inquart adresseraient un recours en grâce au conseil de contrôle allié. L'ancien chef du haut commandement

de la Wehrmacht, Keitel, demandera à la commission de contrôle de commuer sa peine de mort par pendaison en fusillade. M. Seidl, défenseur de Rudolf

LES QUATRE CHEFS D'ACCUSATION

NUREMBERG, 1er (A.F.P.). -Voici quels sont les quatre chefs d'accusation retenus par les mi-nistères publics alliés contre les criminels de guerre.

1. Conspiration contre la paix, « plan concerté » ou complot. Tous les accusés ont, de concert

avec diverses autres personnes, participé à la conception et à l'exécution d'un « plan concerté » ou complot ayant pour objet de commettre des crimes contre la paix, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité: les deux dernières parties de ces chefs d'accusation, à savoir : complot en vue de commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

2. Crimes contre la paix et préparatifs de guerre d'agression en violation des traités, accords et engagements internationaux.

3. Crimes de guerre en opposition avec les conventions de la Haye et de Genève.

4. Crime contre l'humanité.

Hess, demandera que le jugement condamnant son client soit cassé.

Le défenseur de Baldur von Schirach, M. Sauter, a déclaré qu'il ne présenterait pas de recours en grâce, car il estime que la peine d'emprisonnement frappant son client est « remarquablement juste et modérée ».
L'avecat de Denritz interiettere appel L'avocat de Dœnitz interjettera appel contre le jugement, étant d'avis que

« dix ans de prison est une peine trop dure pour un homme innocent ». Le défenseur de Gæring ne sait pas

encore si son client présentera un re-cours en grâce; il a l'intention d'en dircuter avec Gæring.

Pour l'application des sentences

BERLIN, 1er (A.F.P.). — Le conseil de contrôle allié a approuvé les directives suivantes concernant l'application des sentences prononcées par le tribu-nal militaire international de Nurem-

berg:
a) Le conseil de contrôle a décidé que tous les dossiers du procès seront mis à la disposition de son directoire

juridique.

b) Le conseil de contrôle allié a décidé que, pour être valables, les recours en grâce présentés par l'un ou l'autre des accusés condamnés à mort par le tribunal de Nuremberg, devront être communiqués au secrétariat allemand à Nuremberg et au conseil de contrôle

c) Le conseil de contrôle a nommé une commission quadripartite, compo-sée d'un représentant de chaque zone, pour l'application des sentences pro-noncées par le tribunal de Nuremberg. Le conseil de contrôle a chargé le di-

rectoire financier de s'occuper de l'application des peines prononcées à Nuremberg, lorsqu'elles prévoient la saisie des propriétés appartenant aux ac-

(Lire la suite en dernières dépêches.)

Il s'éloigne en souriant. naux-socialistes, Sauckel, le chef du Von Neurath garde son visage sérieux de vieux diplomate. Il se montre très attentif et tend légèrement l'oreille d'un geste machinal en écoutant la lecture de la sentence. Il reêtre pour lui un coup inattendu. Il tire doucement ses écouteurs et part, le dos voûté. enlève brusquement son casque et regarde longuement la Cour d'un œil La lecture du verdict terminée, le président Lawrence a fait savoir aux Le colonel-général Alfred Jodl, au inculpés que tout recours en grâce

La prison de Plötzensee, à Berlin, où les criminels de guerre condamnés à l'emprisonnement purgeront leur peine. C'est dans cette prison que furent pendus les auteurs de la tentative d'assassinat de Hitler, le 20 juillet 1944.

AVEC LA PRESSE SUISSE Rheintal au Liechstenstein

te année, à l'occasion de son assemblée générale, dans le Rheintal, puis Liechtenstein. Pour des Romands, cette région de notre pays, à l'autre extrémité de la Suisse, ainsi que la petite principauté qui la borde, ne sont pas très connues. Et c'est grand dommage! On y trouve, en effet, un « esprit fédéraliste » du meilleur aloi; autrement dit, à côté d'un vif attachement à leurs particularités qu'ils cultivent jalousement, ces « Rhénans » helvétiques ont profondément conscience de leur appartenance à la Confédération. Ils savent qu'ils forment notre dernière marche vers l'est et ont conscience du rôle qui leur est ainsi

Et ce n'est pas là seulement une vue intellectuelle. Pour assurer notre défense nationale, on sait à quel point il a fallu fortifier la fameuse « trouée de Sargans ». Mais tous les efforts d'équipement militaire se seraient révélés vains s'ils n'avaient été secondés par la compréhension et la bonne volonté des populations qui mesuraient toute l'ampleur de la mission à accomplir à ce point vulnérable de la frontière...

Ragaz, où nous avons siégé pour nos travaux professionnels, a sa tradition de petite ville d'eau, fort enracinée dans le passé. Elle a la coquetterie à la fois de tenir à sa couleur locale » et de présenter à ses hôtes, nombreux pendant la «saison», un visage «touristique» des plus avenants. Le Rhin, en cet endroit, délimite les territoires saint-gallois et grison. Passé le fleuve, déjà pénétré de son importance future, on gravit les pentes ensoleillées et couvertes de vignes de Maienfeld. Ou'ils sont fiers, à juste titre, de l'excellent petit vin qu'ils produisent, les habitants de cette contrée!

La place de ce village, aux traditions historiques et conscient d'appartenir au pays des Ligues, a un admirable cachet, bordée qu'elle est par le Rathaus, l'église et la très belle façade de la maison von Sprecher. C'est qu'on rencontre ici les vieilles demeures patriciennes pareilles à celles que l'on retrouve dans l'Engadine ou dans les autres yallées grisonnes. Quelles richesses

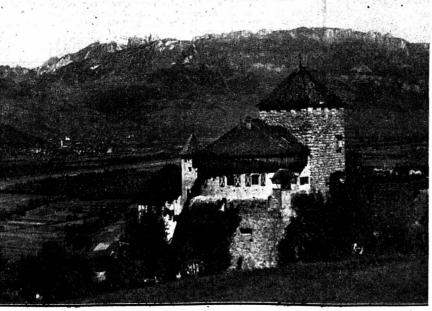
y sont accumulées, richesses plus nombreuses que celles qu'on entrevoit dans les musées du pays, richesses plus vivantes surtout, car les familles se sont perpétuées dans ces nobles demeures, cultivant leurs vi-gnes et coupant leurs bois...

De Maienfeld, on traverse la montagne, pour parvenir au Liechten-Principauté d'opérette! Le mot n'amusera que ceux qui ont une vue superficielle des choses. En réalité, quelques heures passées dans le minuscule Etat, dont les liens avec la Suisse se sont si utilement, si amicalement resserrés depuis la première guerre mondiale, font sentir la profonde vérité de ces paroles contenues dans le discours pronon-cé, dimanche à Lugano, par M. Max Petitpierre:

Le monde moderne est caractérisé par la tendance à l'uniformité et à cause même de cette tendance par des divisions plus nombreuses et plus profondes que jamais entre les peuples et à l'intérieur du pays en-tre les tendançes et les factions. Cet-te tendance à l'uniformité est aussi nous avons su le faire dans le passé, nous devons continuer à échapper à ces terribles simplifications par lesquels on prétend pouvoir faire le bonheur des masses.

Le Liechtenstein est heureux parce qu'il a su se soustraire à ces « terribles significations ». Nous oserons dire qu'en ce sens, il est même plus « suisse » que bien des cantons suisses qui ne résistent plus guère à la centralisation. En tout cas, il est un modèle pour eux et pour nous Romands en particulier. Cela, malgré la question de régime! Ce qui est en cause ici, ce qui est digne d'être pris en exemple, c'est cette volonté d'être fidèle à soi-même, de rester autonome sur son coin de terre, en renonçant à se fondre dans une de ces « entités gigantesques », mirage trompeur auquel notre temps se laisse prendre. Car, pour un peuple comme pour un individu, le secret de l'équilibre et d'une existence humaine consiste à connaître ses limites et à travailler, dans leur cadre, à l'idéal qu'est le sien. René BRAICHET.

(Lire la suite en 7me page)



Le château de Vaduz

L'acquittement de trois des inculpés provoque une vive surprise

Schacht, von Papen et Fritsche devront-ils comparaître devant une cour allemande de dénazification?

DE NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE A NUREMBERG PAR TÉLÉPHONE

De notre envoyée spéciale à Nuremberg par téléphone:

La nouvelle de l'acquittement pur et simple de Schacht, l'homme qui a aidé Hitler à financer le réarmement du Reich, de Fritsche, le transmetteur radiophonique des idées de Gæbbels, et de von Papen, qui a tenu l'étrier à Hitler pour accéder au pouvoir, a constitué l'international de l'étrier à titué l'intérêt primordial de cette journée historique.

Les juges russes ont tenu à ce que soit annexée au jugement une motion précisant leur désaccord à propos de ces acquittements ainsi que relative-ment au relèvement de toute culpabili-té du haut commandement allemand et du gouvernement du Reich. Il n'est pas fait mention des S.A. En outre, cette annexe spécifie que les juges russes, au lieu d'une condamnation à la prison à vie, auraient voulu que Hess fût condamné à mort. Les quarante journalis-tes allemands qui avaient été autorisés à venir assister à l'épilogue du procès ne cachaient pas non plus leur désap-pointement. En acquittant Schacht, disaient-ils, on enlève une grande par-tie de leur fondement aux procès des grands industriels allemands qui doi-vent commencer à Nuremberg d'ici peu. Ce jugement, en outre, est disproportionné par rapport aux condamnations qui ont frappé jusqu'ici les petits na-

Le jugement ayant été radiodiffusé directement de la salle d'audience par toutes les stations allemandes, les fa-milles des acquittés ont su immédiatement l'issue du procès. Aussi, des 11 heure du matin, Mme Schacht accou-rait-elle devant le palais.

— Quels sont les projets de Schacht, ai-je demandé à son avocat?

 Je pense emmener mon client dans ma voiture, me répondit le défenseur, des l'élargissement et le conduire dans

- Ne craignez-vous pas que Schacht, quoique acquitté par un tribunal inter-national de la charge de criminel de guerre, puisse être traduit par ses compatriotes devant une cour allemande de dénazification?

- Non, non, s'écria vivement le défenseur. Les Allemands n'oseront pas déjuger les Alliés. D'ailleurs, Schacht, s'il n'a pas l'intention de travailler, n'a pas besoin de subir l'épreuve de la dénazification.

Le président du tribunal allemand de première instance, à Nuremberg, est d'un tout autre avis. Il nous a déclaré que la loi pour la dénazification et la démilitarisation de l'Allemagne prévoit que les personnes dans le cas de Schacht peuvent être traduites devant une cour de dénazification et condamnées à plusieurs années de travaux forcés en faveur de la reconstruction de l'Allemagne.

De fait, dans l'après-midi même, le ministre président Hægner adressa un discours radiodiffusé aux Allemands dans lequel il déclara que si von Papen avait l'intention de rester en zone américaine, le gouvernement bavarois, dans le rayon de son pouvoir territorial, ferait le nécessaire pour que l'ancien mi-nistre soit immédiatement arrêté et jugé par une cour allemande de dénazifi-cation. Autre instant dramatique de cette journée quand, à 15 heures, après une interruption d'une heure, au cours de laquelle tous les accusés durent quit-ter la salle, le jugement fut prononcé devant les prévenus introduits un à un et saisissant l'écouteur que leur tendait un policier américain.

A propos des condamnations, et étant donné que les chefs d'accusation trois et quatre visant les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité n'ont pas été maintenus contre Hess, celui-ci s'en est tiré avec l'emprisonnement à vie, en bénéficiant du fait qu'on a admis qu'il avait été atteint de folie avant la guerre. Pour obtenir la condamnation à vingt années de prison, Raeder, Funk et Speer ont bénéficié des circonstances atténuantes. Quant à von Neurath, c'est probablement à son grand âge qu'il doit de s'en tirer avec qu'nze d'emprisonnement, peine qui a pourtant paru disproportionnée avec l'acquittement de von Papen. Dænitz, successeur du «führer» pendant cinq jours, s'en est tiré avec dix ans d'emprisonnement, car il a été déchargé du chef d'avoir participé à un complot et aux crimes contre l'humanité.

Les accusés ont quatre jours pour se pourvoir en cassation auprès du con-seil de contrôle allié siégeant à Berlin.

En dernière heure, nous apprenons que von Papen, Fritsche et Schacht ont déjà été élargis et ont quitté le palais de justice, Schacht déclarant aux journalistes qui se pressaient autour de lui que de sa vie, il ne voulait plus jamais avoir affaire à la presse... et ajoutant pourtant qu'il ne sait pas s'il accepterait un poste dans un gouvernement! Von Papen nous a déclaré qu'il rejoin-

drait sa fille en zone anglaise et sa femme en zone française. Quant à Fritsche, il nous a fait part de son désir de se mettre immédiate-ment à la disposition d'une cour alle-

mande pour se disculper devant ses

compatriotes.

Ruth MAISTRE.

Du 2 au 4 oct. Jeudi matinée à 15 h

MARX BROTHERS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer. Il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en mentionnant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant. Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse, sinon celle-ci sera expédiée non ADMINISTRATION DE LA «FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL».

OFFRES D'EMPLOIS

vols de bicyclettes engagerait un

personne active.

agent général.

blicitas, Genève.

Société d'assurance Défense automobile et

AGENT REGIONAL

Peut être une ocupation principale ou acces-

soire. Possibilités de gain intéressant pour

Mise au courant et soutien constant par

Faire offres sous chiffres J. 15579 X., Pu-

NOUS CHERCHONS

bobineurs électriciens

mécaniciens

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres avec prétentions de

salaire à J.-C. Quartier, Boudry.

Dépouillement

du SPORT-TOTO

ont demandées pour ce travail.

place de la Gare 6, téléphone 5 31 60.

POLISSEURS

Personnes disponibles tous les lundis matin,

Faire offres à l'agence du SPORT-TOTO,

Polisseurs et manœuvres seraient engagés

& Pizzera, rue de la Société 5, Colombier.

CHAMBRES

CHAMBRE

meublée à louer. Gorges No 2, 2me étage.

PENSIONS OFFRES ET DEMANDES

Chambre avec pension pour jeune homme sé-rieux. Sablons 33, 3me, à gauche.

pension

si possible dans une fa-mille de professeur où il auralt l'occasion de pren-dre des leçons de fran-çals. Ecrire à M. Wyss, chez Mme Jenny, rue J.-J.-Lahlemand 1.

Jeune employé de bu-reau cherche pour le 15 octobre à Serrières, Peseux, Vauseyon ou envi-

chambre avec pension

dans une famille romande. Ecrire avec indication prix sous chiffres G. 412 au bureau de la Feuille d'avis.

Pour monsieur, petite chambre, avec pension. Ecluse 44, 1er étage.

Jeune homme cherche pour tout de suite

chambre avec pension

si possible: Place Purry Ser.dères. Offres avec prix sous chiffres 5689 Yv. Publicitas, Yverdon.

Deux jeunes gens cher-PENSION

soignée au centre de la ville

Adresser offres écrites à J. F. 424 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer pour le 15 oc-

chambre

à un ou deux lits à jeunes filles sérieuses. Bonne pension. Vie de famili-le et confort. Adresser offres écrites à W. Z. 422

Jeune suisse allemand

A LOUER

On cherche à louer leuchâtel une

chambre non meublée

Olgi Læffel, Laupen 3 (Berne).

Demoiselle sérieuse cher-

chambre

à louer au centre de la ville ou à proximité. — Ecrire à case postale 31,

Pressant

On cherche un appar-tement meublé d'une ou deux pièces et cuisine.

— Offres par téléphone
5 11 17 (ouest préféré).

Je cherche

CHAMBRE

non meublée. restante.

secrétaire privée

auprès d'un ingénieur habitant à proximité de Lausanne. Adresser offres écrites à X. T. 417 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier de construction mécanique

mécaniciens

La manufacture de papiers « ARCOR » J. Renaud & Cie S. A, Neuchâtel

engagerait immédiatement JEUNE HOMME

AIDE D'ATELIER Travail propre, stable et bien rétribué Se présenter, muni de références:

Nous cherchons, pour notre rayon

bonne

bien au courant de la branche. Nous offrons une place stable et bien rétri-

Je cherche une personne de confiance, intelligente, connaissant l'allemand, pour rem-plir le poste de

cherche

Adresser offres écrites à A. M. 409 au bureau de la Feuille d'avis.

de 15 à 30 ans, comme

Sablons 46, 1er étage

blanc et tissus en général,

vendeuse

buée et congé tous les lundis matins.

Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres avec prétentions à la direction Meyer Söhne S. A., Bienne.

Bobineurs

sur moteurs et appareils électriques seraient engagés tout de suite. Places stables et bien rétribuées pour ouvriers qualifiés. tout de suite ou pour date à convenir par l'entreprise de polissage et chromage Michel offres à P. Aeschbacher, atelier électro-méca-I nique, à la Chaux-de-Fonds.

Cos châle, en georgette double, ravissantes dentelles Joli col revers en georgelte brodée, garni d'un 5.90 Grand col châle, en piqué, large garniture tulle brode .. 4.90 Gracieux col revers en georgette brodée, orné d'un volant uni ..



Manœuvre

en bâtiment est demandé pour six à huit semaines. S'adresser à la plâtrerie-peinture J. Naula, Paix 39, la Chaux.de-Fonds, tél. 2 15 16.

JEUNE FILLE

pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la cuisine et l'allemand. Vie de famille. -Offres au garage Ammann, Bazenheid (Saint-Gall). T41. 6 80 39.

On cherche pour début

VACHER

S'adresser à M. Miéville, ferme Châtillon sur Bevaix. Tél. 6 62 75.

PERSONNE

connaissant tous les tra vaux d'un ménage soigné et pouvant coucher chez elle est demandée pour tout de suite. Adresser offres écrites à P. O. 411 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

serait engagée par maga-sin de la place pour se-conder le patron. Place intéressante pour jeune personne d'initiative et aimant la vente. Adresser offres écrites à la main à F. A. 404 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour les fêtes du Nouvel-an un bon petit

orchestre Adresser offres all hilf.

fet de la gare, Saint-Sul-pice (Neuchâtel). Télé-phone 9 13 91.

l'humour américain interprété pa et vous y entendrez « de l'hot à l'harpe par

TAMEUX ET DÉSOPILANTS

Ménage à Saint-Gall, herche une

JEUNE FILLE

occasion d'apprendre à fond la cuisine ainsi que la langue allemande.

Adresser offres écrites à
F. M 423 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

femme de ménage active et soigneuse pour le samedi après-midi dans

ménage d'ouvrier. Très bon salaire S'adresser : Evole 4, au pignon de 19 h. à 21 heu.

On engagerait

peinfre

qualifié. S'adresser à F

Colomb, Bevaix, télépho. ne 6 62 59.

On cherche, pour tra-vail de conciergerie, dans fabrique d'horlogerie, homme de confiance

célibataire, âgé de 25 à 40 ans. Salaire : 190 fr. par mois, nourri, logé. — Faire offres écrites sous B. C. 371 au bureau de la Feuille d'avis.

Dombresson

Le poste de PORTEUSE

du journal est à repourvoir dès le 1er novembre prochain. Les personnes qui s'y intéresseraient sont priées de s'annoncer à l'administra-tion de la Feuille d'avis de Neu-

Nous cherchons

jeune homme

pour les expéditions vendeuses auxiliaires

pour emplois intéressants et bien rétribués. Seules personnes ayant déjà travaillé dans un magasin et connaissant parfaitement la vente sont priées de se pré-



Commerce de gros de la place demande

sténodactylographe

de 20 à 25 ans, ayant du métier et déjà bien au courant des affaires. Nous cherchons une demoiselle de Neuchaie, habile, intelligente, débrouillarde, très éveillée, de compréhension rapide et ayant de bonnes notions d'allemand et d'anglais. Langue maternelle française. Place stable. Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire avec prétentions et ré-férences à case postale 29627, Neuchâtel.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune couple disposant e locaux cherche

travail à domicile

(bois, papeterie, horloge-rie, etc.). Ecrire sous Y. X. 421 au bureau de la

Dame sérieuse, cons-ciencieuse, connaissant les travaux de bureau, capa-ble de rédiger seule, cor-rectement.

cherche emploi

pour l'après-midi. Adres-ser offres écrites à A. B. 408 au bureau de la Feuille d'avis.

Atelier de photo-graphie de la ville cherche une jeune

employée

pour travaux de la boratoire et de bu-reau, Entrée immé-diate. Ecrire : case postale 11614, Neu-châtel.

COMPTABLE

expérimenté, dispose de quelques heures par se-maine pour organiser et terrir comptabilité d'un commerçant ou indus-triel. Adresser offres écrites à S. O. 413 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE âgée de 23 ans, cherche place de

sommelière

(débutante) dans restau-rant où elle aurait l'oc-

casion d'apprendre la lan-gue française, à Neuchâ-tel ou aux environs. S'a-dresser à Christel Suter, Dietwil (Argovie).

VENDANGES Deux jeunes filles cherchent place de vendangeuses pendant trois à cinq jours; nourries et logées chez le patron. — Adresser offres écrites à J V 418 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Feuille d'avis.

Trouvé en ville un étui rouge contenant

plume-réservoir et porte-mines. Le récla-mer à Axel Lassueur, Cor-tai lod.

Perdu un bracelet en or

avec plaque d'identité marquée « Georgette ». — Récompense. Clos-Brochet No 5, 1er. Tél. 5 16 82.

AVIS DIVERS

Inventeurs, demandez prospectus gratuit: PA-PENT-SERVICE MOSER Hotelgasse 6, Berne.

RÉCITAL

Titré françal

JEUDI 3 OCTOBRE à 20 h. 15 précisos

Les personnes qui ont fait retenir leurs places d'avance sont priées de les faire chercher sans faute jusqu'à demain à midi, jour du concert. Quelques bonnes places à Fr. 4.40, Fr. 5.50 et Fr. 6.60 sont encore

disponibles. Location chez HUG & Cie, Tél. 5 18 77



II est là !

Oui, il est là le spécialiste...

C'est un grand jour pour elle... Au cours de ces dernières années en effet elle avait dû renoncer à inviter ses amies. Les rideaux étaient dans un état lamentable, le tapis... n'en parlons pas:

Aujourd'hui l'avenir lui paraît plus lumineux. Son foyer sera bientôt accueillant!

Qu'il s'agisse de tapis d'Orient, de tapis moquette, de passages, de ri-deaux, de linoléum, n'hésitez pas à convoquer notre spécialiste. C'est sans engagement qu'il vous fera

Collections complètes dans les qualités d'avant-guerre.



BUREAU DE RENSEIGNEMENTS pour personnes d'ouïe faible

PROMENADE-NOIRE No 10 **OUVERT LE JEUDI** de 14 à 16 heures

AVIS MÉDIGAUX

D. O. WYSS

COLOMBIER

DE RETOUR

gynécologue

ABSENT

jusqu'au 6 octobre

REMERIFIEMENTS

Monsieur Samuel BARDET remercie très sincèrement tous

ceux qui, de près et de loin, l'ont en-tourée de leur affec-

La famille de

pendant son

J.-P. GLERC

d'insignes, broches, brassards, plaques de vélos, piles, ardoises e Printator », essais et vente d'appareils

Mariage

Vente d'insignes.

Jeune dame de bonne famille, sans relations, désirerait rencontrer monsieur distingué et sérieux (âge 45 à 55 ans) pour fonder foyer heureux. (Discrétion).
Faire offres sous chiffres P 6218 N à Publicitas Neuchâtel.

Famille cherche DEMI-PENSIONNAIRE

C. Clottu, Bellevaux 12 Neuchâtel. Objets d'art

VOLONTAIRE

REPARATIONS RENOVATIONS Tous les objets d'art en métal, bois, cuir, porce-laine, etc., sont réparés par spécialiste.

Dépôt : AU ROSEAU PENSANT Temple-Neuf 15 Tél. 5 43 74

Monsieur Emile HÜGLI et sa famille, très Monsieur Emile HUGLI et sa familie, tres touchés des nombreuses marques de sympa-thie reçues à l'occasion de la perte cruelle qui vient de les frapper, expriment leurs sin-cères remerciements à tous leurs amis et con-naissances.

Marin-Epagnier, le 30 septembre 1946.

Profondément touchées par les nombreux témoignages de sympathie et pour tous les envois de fleurs qui leur ont été adressés, les familles MORIER et BORNOZ remercient bien sincèrement tous les amis et connaissances qui ont pris part à leur grand deuil. A sœur Alice Monbaron et à M. Junod, pasteur, leur profonde gratitude pour leur dévouement.

Emplacements spéciaux exigés, 20 o/o de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents et les réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du matin Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

AVIS OFFICIELS



EMPRUNTS de la ville de Neuchâtel

Remboursement d'obligations

Par tirage au sort du 30 septembre 1946, les obligations dont les numéros suivent ont été désignées pour le remboursement:

EMPRUNT DE 1886, 3 1/2 %

54 obligations de Fr. 1000.— l'une:

37 133 138 177 192 224 267 283 286 295
298 307 324 345 406 419 450 460 521 586
607 613 619 639 687 710 727 752 812 821
853 855 887 892 904 927 976 983 990 1028
1070 1087 1090 1110 1132 1144 1162 1195 1302 1318 1361 1437 1472 1484

EMPRUNT DE 1890, 3 1/2 % 40 obligations de 1000 fr. l'une:

96 114 151 187 190 225 407 429 448 488 491 493 532 781 576 579 595 620 622 869 884 942 953 956 EMPRUNT DE 1893, 3 1/2 %

84 obligations de 1000 fr. l'une : 154 165 212 217 234 259 310 328 398 400 438 440 499 560 574 602 680 698 709 714 715 722 726 743 854 858 878 895 910 915 931 974 1081 1190 1272 1280 1419 1557 1559 1641 1673 1788 1802 1805 1902 1907 1938 1962 2009 2038 2049 2081 2092 2126 2137 2145 2149 2151 2165 2171 2298 2346 2091 2448 2468 2601 2637 2688 2713 2717 2726 2748 2805 2817 2863 2877

EMPRUNT DE 1905, 3 1/2 % 74 obligations de 1000 fr. l'une :

74 obligations de 1000 fr. l'une :
27 29 86 88 103 104 133 134 199 209
226 289 318 333 357 369 391 396 467 491
515 518 523 551 567 586 604 628 640 662
708 752 779 872 931 1004 1015 1023 1028 1031
1063 1070 1099 1102 1111 1112 1147 1167 1197 1214
1251 1349 1379 1463 1492 1499 1524 1607 1689 1699
1757 1761 1792 1826 1833 1864 1901 1913 1951 1956

EMPRUNT DE 1931, 4 %

67 obligations de 1000 fr. l'une:
476 585 720 806 831 907 962 1034 1215 1225
1309 1588 1770 1859 2019 2104 2402 2438 2679 2690
2704 2709 2847 3128 3154 3202 3245 3595 3743 3763
3776 3937 3984 4228 4401 4405 4532 4546 4607 4715
4815 4916 4927 4952 5074 5215 5225 5328 5383 5430
5474 5569 5591 5612 5726 5737 5842 5876 5894 5896 6055 6258 6296 6394 6416 6461 6663

EMPRUNT DE 1931, 4 % 6 obligations de Fr. 500 .- l'une : 6818 6890 6914 7048 7198 7242

EMPRUNT DE 1932, 3 % % 59 obligations de Fr. 1000.— l'une :

59 obligations de FT. 1000.— 1 tille.

26 102 142 227 364 369 396 449 589 680

714 718 732 810 816 919 963 979 1008 1172

1186 1222 1229 1394 1425 1429 1501 1550 1567 1778

1883 1917 1954 1968 1977 2055 2129 2182 2244 2257

2415 2460 2494 2537 2605 2633 2650 2923 3021 3102 3135 3181 3319 3327 3362 3451 3556 3674 3696 EMPRUNT DE 1932, 3 ¾ %

11 obligations de Fr. 500.- l'une :

3707 3715 3863 3903 3934 4007 4064 4083 4146 4256

EMPRUNT DE 1933, 3 % %

121 obligations de Fr. 1000.— l'une:
26 57 124 359 413 424 510 922 1014 1017
1068 1140 1342 1349 1412 1492 1522 1526 1565 1610
1665 1859 1874 1898 1973 1999 2018 2152 2224 2271
2290 2403 2464 2490 2558 2671 2711 2748 2750 2760 2813 2841 2868 2941 3029 3046 3052 3106 3144 3160 3179 3197 3204 3211 3228 3252 3293 3306 3344 3354 3364 3379 3438 3445 3487 3724 3732 3759 3798 3818 3988 4033 4080 4140 4177 4204 4228 4266 4340 4363 4368 4386 4400 4406 4483 4546 4576 4577 4611 4624 4632 4683 4694 4703 4829 4833 4874 4924 4997 5032 5033 5089 5122 5127 5265 5435 5443 5461 5496 5525 5615 5639 5652 5719 5740 5747 5750 5766 5849 5932

EMPRUNT DE 1937, 3 1/2 %

70 obligations à Fr. 1000.— l'une 31 44 66 174 256 339 352 518 589 614 699 809 827 889 913 977 1011 1012 1172 1212 1263 1269 1301 1462 1518 1632 1633 1636 1652 1669 1674 1757 1761 1768 1789 1872 1937 1938 1980 1996 1997 2002 2083 2089 2149 2204 2263 2478 2590 2714 2740 2781 2806 2890 2979 3014 3109 3201 3202 3255 3260 3262 3345 3399 3545 3581 3718 3777 3783 3969

EMPRUNT DE 1941, 3 % %

sur les titres, comme suit:
Ceux des emprunts 1893, 1931, 4 %, 1re émission, le 1er novembre 1946. Ceux des emprunts 1886, 1890, 1905, le 31 décem-

bre 1946.
Ceux de l'emprunt 1932, le 1er février 1947.

Ceux de l'emprunt 1933, le 15 mars 1947.
Ceux de l'emprunt 1937, le 15 mars 1947.
Ceux de l'emprunt 1941, le 30 avril 1947.
Ceux de l'emprunt 1941, le 30 avril 1947; dès ces dates, ils cesseront de porter intérêt.
Les obligations suivantes n'ont pas encore été présentées au remboursement et ont cessé de porter intérêt dès la date fixée pour leur remboursement:

Emprunt de 1888, No 698. Emprunt de 1893, Nos 1808 1849 2275. Emprunt de 1902, Nos 587 598 745 747 755 932 1051 1054 1264 1267.

Emprunt de 1905, Nos 1038 1532.
Emprunt de 1931, 4 %, de Fr. 500.—, No 7160.
Emprunt de 1931, 4 %, de vulteme émission, Nos 8065 8068 8070 8075 8077 8089 8401.
Emprunt de 1932, de Fr. 1000.—, Nos 450 2322

Emprunt de 1933, Nos 2232 3346 3394 4735 5574

Emprunt de 1937, No 2385.
Emprunt de 1941, Nos 133 1950 2141 2163.
L'emprunt 4 ¼ % de 1931 ayant été dénoncé au remboursement pour le 15 avril 1946 et celui de 1934 pour le 15 février 1946. toutes les obligations ont cessé de porter intérêt dès la date fixée pour leur remboursement.

Nous rappelons que l'emprunt 4% de 1931, deuxième émission, a été dénoncé au rembourse-ment pour le 15 décembre 1946.

Neuchâtel, le 30 septembre 1946.

Le directeur des finances : Paul ROGNON.



Enchères de vendange

Le département de l'Agriculture fera vendre par voie d'enchères publiques le jeudi 3 octobre 1946, 15 heures, à l'hôtel de Commune de Bevaix, aux conditions qui seront préalablement lues, la ven-dange d'une centaine d'ouvriers de vignes en blanc que possède l'Etat à l'Abbaye de Bevaix.



Office communal d'assurance chômage

Faubourg du Lac 3

TOUS LES LIVRETS des assurés à la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage doivent être présentés à l'office jusqu'au jeudi 10 octobre 1946, en vue du contrôle du 3me trimestre 1946.

Les assurés peuvent envoyer leurs livrets à jour par la poste ou par l'entremise d'une tierce personne.

Les assurés qui n'auront pas donné suite à la présente communication seront déférés au juge, SANS AUTRE AVERTISSEMENT.

La caisse de l'office est ouverte aux heures suivantes: Tous les jours, de 7 h. 30 à midi et de 14 h. à 17 h. 30. Le VENDREDI jusqu'à 18 h. 30.

L'OFFICE DU TRAVAIL DE NEUCHATEL.





Secours trimestriels

Peuvent bénéficier de ces secours, les personnes et familles dans la gêne, dont les res-sources totales pendant le 3me trimestre 1946 sont inférieures aux montants ci-après, à l'exclusion des assistés réguliers : Personnes:

1 Ressources totales: 525.— 825.— 963.— 1100.— 1238.— 1375

Les inscriptions, accompagnées des attestations relatives à tous les gains réalisés du 1er juillet au 30 septembre 1946 par tous les membres de la famille et autres personnes vivant en ménage commun, seront reçues à l'hôtel communal, 1er étage, No 25, comme suit :

matin A, B.
après-midi C, D, E.
matin F, G. H.
après-midi I, J, K, L.
matin M. N. O. 7 octobre: matin Mardi 8 octobre: matin Mercredi 9 octobre: matin après-midi P, Q. R. matin S. T. après-midi U à Z. Jeudi 10 octobre: matin

Les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus, ainsi que les personnes assistées, les asiles, orphelinats, etc., peuvent commander, en observant l'horaire ci-dessus pour les

POMMES DE GARDE

Prix: Fr. 8.— les 100 kg. Quantité: 25 kg. par personne. Paiement: au moment de l'inscription.

LE CONSEIL COMMUNAL.



VILLE Neuchâtel



VILLE Neuchâtel

Vaccinations Assemblée des officielles propriétaires

l'hôpital Jeanjaquet pour enfants JEUDI 3 OCTOBRE. à 14 heures

> Vaccinations et revaccinations antivarioliques Vaccinations LA DIRECTION

de vignes JEUDI 3 OCTOBRE à 10 h. 30, à la direction de police,

hôtel communal. ORDRE DU JOUR: Ban de vendange, La direction de police.



Commune de Saint-Blaise **Enchères**

vendanges Le Conseil communal de Saint-Blaise ex-

posera en vente par enchères publiques, jeudi 3 octobre 1946, à 20 h. 15, à la salle de justice (hôtel communal), la vendange des vignes en blanc que la commune possède sur son territoire.

Pour visiter les vignes, s'adresser à M. René Engel, directeur des domaines. CONSEIL COMMUNAL.

Une seule adresse

L'IMPRIMERIE CENTRALE

Rue du Concert 6, 1er étage Tél. 5 12 26

ENCHÈRES

Enchères publiques

fice des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au local des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville:

une balance automatique « Zénith », force 2 kilos, en parfait état ; un radiateur électrique ; un lot de produits de nettoyage dique de nombreux autres objets.

La vente aura lieu au comptant et confor-mément à la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite.

Office des poursuites, Le préposé, A. Hummel

IMMEUBLES

maison

de deux logements, eau électricité, remises, ma-çonnerie, jardin, verger de 35 arbres en plein rapport. Conviendrait pour retraité ou séjours d'été. Facilité de louer un loge-ment. Ecrire: A. F., 27, chemin de l'Etang, Châte laine, Genève



B. DE CHAMBRIER Place Purry 1, Neuchâtel Tél. 5 17 26

Bureaux à Lausanne et à la Chaux-de-Fonds VENTE ET GÉRANCE D'IMMEUBLES

Pour placement de fonds Immeuble locatif moderne

construction soignée 1946, dans quartier indus triel, belle situation do minant le lac. Logement de deux, trois et quatre pièces, confort Jardins. Nécessaire: Fr. 135,000. après 1er rang. Affaire sé-rieuse.

A vendre à Neuchâtel haut de la ville, une jolie propriété

Maison de trois logements de trois pièces, bains, central Local pour ate-lier, dépendances, pou-lailler. Très beau jardin potager et fruitier de grand rapport. Situation sp'endide. Logement libre pour l'acquéreur.

A vendre, à Neuchâtel-

bel immeuble locatif moderne avec atelier de 100 m³

Magnifique situation au bord du lac, petit port, fardin, quatre apparte-ments de trois et deux pièces, tout confort, l'atelier et un logement libres pour l'acquéreur.

A vendre aux environs immédiats de Neuchâtel, dans situation dominant le lac, une jolie villa

de six plèces, confort moderne, loggia, grand jardin avec nombreux arbres fruitders, 1400 m².

A VENDRE A vendre 10,000 kg. de

betteraves

à prendre sur place au prix du jour. S'adresser chez Philippe Matthey, à A vendre une

AUTO

marque « Citroën » 12 CV, impôt, en bon état de marche. Demander l'adresse du No 416 au bu-reau de la Feuille d'avis

A vendre voiture « Chrysler-Plymouth »

nodèle 1935. Partie mécanique en excellent état. Faire offres écrites à M. V. 415 au bureau de la Feuille d'avis.

Calorifère

Eskimo», à vendre. Parcs 67, 3me étage. Belles génisses

prêtes pour octobre et novembre, à vendre, chez Ernest Montandon, Bevaix. Tél. 6 62 84.

CLAPIER

complet veston

souliers noirs

montants, neufs, No 41. S'adresser de 14 h. à 17 h., Champ-Bougins 36, 2me

Particulier offre à ven-

camionnette

« Chevrolet »

Choco-Mol

telle quelle -

chocolat sucré

chauds ou froids

Zimmermann S.A.

Wisa-Gloria

ou en tartines,

ou de l'eau

Office des poursuites de Neuchâtel

quatre cases, moderne, construction très robuste. S'adresser : Chemin. Vieux 14, Serrières, de 13 h. à 13 h. 30 (tél. 5 15 92). A vendre

Le jeudi 3 octobre 1946, dès 14 heures, l'Of-

vers; un lot d'épices, thé, pois, etc.; porte-monnaie; une banque de magasin; une cage vitrée; une armoire vitrée deux portes; un buffet de service; un appareil de radio « Philips »; une étagère; un buffet de service en noyer poli; un divan-couche, recouvert de velours; une table de radio; une coiffeuse en orme poli; un buffet de service, dessus vitré; un appareil de T.S.F. « Philips », ainsi

A vendre une

MOTO A vendre, près de la ga-re du Champ-du-Moulin, marque « Monet-Goyon », 350 cc, complètement ré-visée. Adresser offres écri-tes à O. C. 414 au bu-

A vendre

belles poussines Leghorn, de 5 mois ½ et six Wyandottes de 5 mois. Pour adresse: M. Emile

Monnier, Colombier

On demande à échan-er, moyennant redevan-Topolino

en parfait état, contre «CITROEN», traction avant ou autres voitures ne dépassant pas 13 HP, mêmes conditions. Offres: case postale 14980, Auver-

A vendre, en bon état, BATEAU

A vendre un superbe

lainage beige, taille 42, ainsi que deux paires de souliers blancs et noirs et blancs No 37. Le tout à l'état de neuf. S'adresser, de 14 à 17 h., Champ-Bougins 36, 2me à droite.

Piano noir

Hamadan

Chiraz Hamadan . . .

Chiraz . .

Bachtiar

Ghiordes

Ghiordes

Mahal

Mahal

Heriz .

Tabriz

Kachgai . . Heriz extra

Sarouck-Mahal

Chiraz

5 m. 40 de long, huit places, deux paires de ra-mes. Adresser offres écri-tes à B. V. 410 au bu-reau de la Feuille d'avis.

tous ces articles

Pour cause de départ, à manteau de dame potager à bois

Pressant. Saars 42.

A vendre auto « Peugeot » 402

parfait état de marche pour cause de double emploi. Prix intéressant. Affaire pressante. Deman-der l'adresse du No 420 cordes croisées, en bon état, à vendre. Prière de s'adresser par téléphone No 5 31 63. au bureau de la Feuille

Des arrivages de cet été

plus de **600**

magnifiques tapis de toutes provenances

et dimensions:

>

145.—

145.-

210.-

320.-

440.-

520.-

685.-

» 670.—

» 820.—

» 840.—

» 850.-

» 1220.-

» 1540.-

IMPOT DE LUXE ET I.C.A. COMPRIS

Beau choix en tapis fins, tels que

Boukhara - Kechan - Kirman - Ispahan

et encadrements de lit

CHEZ LE SPÉCIALISTE

BASSIN 10 - Tél. 5 36 23 - IMPORTATION DIRECTE

314×219 » 1020.-

305×215 » 1160.-

TAPIS D'ORIENT

Ghiordes . . . 141× 77 Fr. 115.— Ghiordes extra . 144× 68 » 135.—

Chiraz 134× 84 Beloutchistan extra 149× 70

 130×67

 134×84

 157×109

155× 97

 196×141

 197×139

 284×193

 292×203

 310×225

 328×224

 318×208

 295×202

 292×220 327×227

petite moto

« Allegro » à l'état de neuf, belle occasion Tave neul belle occasion. Taxe et assurance payées. — Adresser offres écrites à T. S. 419 au bureau de la Feuille d'avis.



géante améliorée de «Kusnacht» à côtes rouges Rhubarbe-framboise à petitubarde-iramboise a per-tites côtes rouges. hâti-ves, la plante 1 fr 80, dix plantes 16 fr — Ex-péditions soignées Pépi-nières W. Marlétaz, Bex. Tél 5 22 94

Aujourd'hui

avec éponde, pour bétail. Très bon état de marche. Tél. 7 11 49 ou case pos-tale 19473, Fontainemelon. grand arrivage de meubles d'occasion. — Place des Halles 13, A. Loup.

Potager à bois

A vendre potager à bois sur pleds, deux trous, four, bouilloire et deux casseroles, le tout en bon état. Prix modique. pâte de s'emploie Demander l'adresse du No 382 au bureau de la Feuille d'avis A diluer dans du lait

à Fr. -.88 la boîte de 125 gr. net. Opticien diplômé

> Sous l'Hôtel du Lac Pour cause de départ A VENDRE

NEUCHATEL

Un gramophone avec disques, un poêle avec tuyaux, une cuisinière à gaz, qua-tre feux et fours «Le Rêve», une table à ouvrages, un lustre en fer forgé,

quatre lampes, un tableau, un accordéon schwytzois trois tables rectangulaires, une table ronde à rallon-ges, pied massif, une chaise-échelle, un égouttoir à vaiselle, une casserole en cuivre, contenance deux litres,

contenance deux litres, un pied pour appareil photographique, un berceau de poupée en métal, grandeur 70 cm., une guitare, un-gril « Mélior » (neuf). S'adresser chez M. Alf. Berner, rue du Verger 5, Colombier.

Avantageux Thon blanc

A. C. A. à l'huile d'olive 2.10 la boîte 1/4

Zimmermann S.A.

TAPIS INDIENS

185× 92 Fr. 135.-

>

>

184× 91

 185×96

185× 97 186× 98 185× 97

210×115 »

230×121 »

272×186 » 275×191 » 260×210 »

270×211 » 270×215 »

271×275 »

311×267 »

305×286 »

361×281 »

» 135.—

140.—

145.—

190.—

230.—

405.-

410.—

435.-

440.—

590.—

660.—

760.—

« Citroën » 11 L

Autos . Motos PESEUX Tél. 61685



dans tous genres avec san-gle dep. 25.45 Ceinture «Salus» 5 % S. E. N. J.

« Renault » 8 CV 1934 commerciale, porte arrière, intérieur cuir, à

Autos - Motos PESEUX Tél 6 16 85

Je suis acheteur, au plus haut prix du jour, de

300 gerles de vendange blanche d'Auvernier

ou régions limitrophes, ainsi que 50 gerles de

Tél. 62110

ACHAT D'UNE BOULANGERIE

vant chiffre d'affaires, contingent intéressant. Achèterait éventuellement bâtiment avec boulangerie. Offres sous chiffres T. N. 66402, Publicitas, Vevey.



Biomalt uispensateur de forces pour jeunes et vieux

Boîtes & Fr. 3.60 en vente partous

Pour fortifier les nerfs: Biomalt à la magnésie et à la chaux Fr. 4.50 dans les pharmacies et les droguerie

A VENDRE

Armoire antique (Empire) plaque fonte et chenêts pour cheminée

Téléphoner au 5 42 23



Tous les tricots

de qualité de bon goût

BOIS DE FEU sapin quartelage, hêtre quartelage, fagots de toutes dimensions, bruts ou façonnés, vous sont livrés aux meilleures conditions par la maison Alfred IMHOF, Corcelles, tél. 6 13 28. — Les autorisations d'achats sont à envoyer à la commande. Ne livre qu'au comptant. 1939 état de neuf, à ven-

Très important!? Si votre vieille chambre à coucher ne vous plaît plus, échangez-la contre Vous rajeunirez votre intérieur... et en même temps... vous ferez un bon placement.

Menbles G:Meyer spéciales

DEMEA ACHETER Achat vieil or et argent

Arrangements de paiement

neuve... moderne..

aux mellieurs prix du jour

H. Paillard

SEYON 12

rouge, qualité supérieure. Domaine André Coste, Auvernier

Maître-boulanger cherche boulangerie prou-

Nos articles et nos documents d'actualité

Comment fut assurée la sécurité de M. Churchill à Zurich

Un Anglais déséquilibré avait acheté une carabine pour attenter aux jours de l'ancien «premier» britannique

nous écrit:

La «Nouvelle Gazette de Zurich» vient de publier quelques renseignements intéressants sur la manière dont M. W. Churchill a été accom-

pagné, pendant son séjour à Zurich, sans que personne de soit aperell de rien, par des détectives habilement camouflés. Ces précautions n'étaient pas inutiles, car dans une ville aussi populeuse que Zurich, il peut toujours trouver des éléments louches ou fanatisés n'attendant que l'occasion propice. Par ailleurs, ainsi qu'on vient de l'apprendre, un individu avait bel et bien envisagé la possibilité d'un attentat, comme on le verra tout à l'heure; heureusement qu'il s'agissait non pas d'un Suisse, mais d'un Anglais, peut-être plus ou moins

Pendant tout le trajet en automo-bile à travers la ville, un agent de Scotland-Yard se trouvait dans la voiture de M. Churchill; il surveillait tout particulièrement les bouquets et les grosses fleurs, qui pleu-vaient littéralement; un bouquet at-teignit M. Churchill en pleine figure, ce qui ne parut pas l'enchanter. Deux détectives zuricois se trouvaient également dans les deux voitures dont l'une précédait et l'autre suivait l'au-tomobile de M. Churchill. Depuis son arrivée jusqu'à son départ de Duben-dorf, les trois policiers n'ont pas quitté l'ancien premier ministre un roul instant. A l'hôtel le service de seul instant. A l'hôtel, le service de garde fut encore renforcé par deux autres détectives qui, sans en avoir l'air, contrôlaient les allées et venues des hôtes ; les chambres situées à côté et au-dessus de celles occupées par M. Churchill et sa fille étaient également surveillées.

Toutes les fois que celui-ci se ren-dit en ville, certains points et carrefours furent discrètement surveillés par la police en civil mêlée aux passants qui, naturellement, ne se dou-taient de rien.. Quant au service d'ordre officiel, il fut assuré par 60 à 130 agents, qui étaient prêts à réprimer tout désordre.

A la demande de M. Churchill, tous A la demande de M. Churchili, tous les colis et paquets arrivant à son adresse furent ouverts par les deux détectives dont nous avons parlé plus haut. Il y avait là du chocolat, des biscuits, des crayons, des stylos... et même des articles-réclame! Décidément de projet de la collection de la co ment, au point de vue du tact, certaines gens auraient encore bien des choses à apprendre. A noter que par-mi tous ces envois, il ne s'est rien trouvé de dangereux.

Quant à l'idée d'un attentat, voici de quoi il retourne. Tout à fait par hasard, un chasseur du Grand Hôtel Dolder entendit dans un café un in-



MAX MORELL

(Traduction de R. Petterson)

Vanel suivit Glaser à la gare. Il ne

se donna pas la peine de rester sur

les talons de l'homme qu'il surveil-

lait. Avant d'aller à Erlenbach, il

avait étudié l'horaire et savait que,

dans un quart d'heure, un train par-

tait pour Zurich. Glaser le prendrait. S'il était venu en taxi, celui-ci l'au-

rait conduit jusqu'à la propriété de

Quand le train fut en gare d'Erlen-

bach, Glaser monta dans un vagon de deuxième classe. Il semblait être

encore en proie à une grande excita-

tion. La pâleur de son visage, son

expression, toute son attitude éveillè-

rent même l'attention des gens qui

attendaient sur le quai. A Zurich, Vanel n'eut pas non plus de diffi-culté à ne pas le perdre de vue. Il

monta, devant la gare centrale, dans

le tram 10 et alla jusqu'à Bellevue-

Platz, où il descendit et suivit à pied

le bord du lac. Ce faisant, il bran-

Ces déductions se révélèrent justes.

Stauffer et l'y aurait attendu.

Notre correspondant de Zurich connu s'exprimer désobligeamment à l'égard de M. Churchill, ajoutant qu'il se trouverait, lui aussi, à l'hôtel. Or, le jour du départ de M. Churchill, ce chasseur découvrit l'inconnu parmi les personnes séjournant à l'hôtel. L'homme prit un taxi, pour ne plus revenir, bien qu'il eût déclaré vou-loir réintégrer sa chambre dans la soirée. Une rapide enquête fit découvrir dans la valise de l'homme la facture d'un armurier de Zurich, qui lui avait vendu une carabine-flobert moyennant versement d'un acompte; l'arme était accompagnée de 250 cartouches. Le solde dû n'ayant pas été versé comme convenu, le représentant de l'armurier reprit l'arme (cela ce passait dans un autre hôtel). Dans un troisième hôtel, la police mit la main sur un passeport établi au nom d'un ressortissant anglais identique à l'homme au flobert. Le même soir, ce personnage lança une grosse pierre dans une devanture où se trouvait ex-posé un portrait de M. Churchill. Par la brèche ainsi ouverte, il pénétra à l'intérieur... pour jeter un livre dans la rue. Tout cela fait penser que l'on se trouve en présence d'un déséquili-bré, qui a été expulsé.

Il convient d'ajouter que la police a rempli sa difficile mission avec un tact digne d'éloges, chacun est una-nime à le reconnaître. Le public, de son côté, s'est montré tout à fait discipliné, à une ou deux exceptions près, notamment parmi la jeunesse studieuse qui, en certain endroit — c'est un officier de police qui me l'a rapporté — s'est comportée de scan-daleuse manière vis-à-vis des agents chargés du service d'ordre.

J. Ld.

« De bons rapports unissent la Russie et l'Autriche »

déclare à Vienne le commandant des troupes soviétiques d'occupation

VIENNE, 1er (Reuter). — Le général Kurasov, commandant des troupes soviétiques en Autriche, a pris la parole dimanche soir au cours d'une conférence de la Société des échanges culturels austro-russes. Il a déclaré qu'au cours de ces dernières semaines on avait asde ces dernières semaines on avait assisté à des machinations visant à troubler les bons rapports qui unissent l'Autriche et la Russie. Il s'est même trouvé ici et là des hommes politiques pour préconiser un partage de l'Autri-

Certes, ces hommes se posent en protecteurs de l'Autriche, mais ils sont prêts à acheter l'« Autriche occidentale » pour quelque dix millions de dolars, à seule fin d'y exercer leur puissance. Il n'est personne qui ne s'apercoive que les intérêts de ces gens n'ont rien de commun avec ceux des Autrichiens eux-mêmes. Quant à la Russie, alle se conviendes. elle se souviendra toujours de sa promesse: collaborer au renouveau d'une Autriche indépendante et démocratique. Cette renaissance comporte une lutte malaisée pour les Autrichiens, mais ils peuvent compter sur une aide sûre.

On tient pour certain, à Vienne, que le commandant russe a pris la rarole pour répondre aux nombreuses déclarations faites récemment par le général Mark Clark, chef des troupes d'occupa-tion américaines en Autriche.

Devenez architecte

Partout on va rebâtir. Une profession splendide est ouverte. Un groupe des meilleurs architectes du pays donne un cours en atelier ou par examens officiels d'architectes reconnus par l'Etat. Atelier-école, 41, avenue de Cour, Lausanne. Tél. 3 06 69

De l'incendie de Moscou aux malheurs de Sophie

LES DEUX MOSCOU

Il était une fois, dans une lointaine grande ville, une fillette qui faisait de tristes expériences tandis que son père, gouverneur de la cité, faisait tout autre chose: Sophie Rostopchine, future comtesse de Ségur. La petite apprend à ses dépens qu'une poupée ne supporte pas un bain d'eau chaude, que les poissons rouges de la vasque, si on les sale sur une assiette, pour les offrir à cette poupée, passent de vie à trépas, etc... Malgré ses malheurs, Sophie est la plus heureuse et la plus mondaine

des petites comtesses moscovites. Certes, la Moscou d'où nous arrive M. Koulachenkow, ministre d'U.R.S.S. en Suisse, est fort différente de celle où brillait Sophie et où régnait Ale-xandre Ier. La Moscou de notre

auxquelles on a appris le jeu homicide des armes, n'ont plus rien de commun avec les héroïnes de Tourgueniew, celles qui vont au couvent si elles ont un chagrin d'amour. Rien de commun, non plus, avec les aristocrates petersbourgeoises à crinoline se pâmant d'extase quand le sieur Raspoutine, qui mangeait avec les doigts, essuyait ses mains grasses à leurs cheveux parfumés.

Non, non, rien encore de tout cela dans la Moscou de Sophie où régnait Alexandre Ier prince épris de justice et de liberté, prince mettant fidèlement en pratique les sages leçons de son précepteur le Vaudois Laharpe, ex-directeur de la République hel-vétique. Prince régnant sur vingt

est germain, et les Saxons sont souvent engagés à l'époque comme maî-

tres de français!
Finalement, Sophie a les yeux fatigués de voir briller là tout ce qui peut briller au monde, et elle redescend de sa tour. Son pimpant équi-page l'emporte à la Maison des en-fants trouvés, la plus bélle dans son genre de toute l'Europe XIXme siè-cle. Elle est suivie de serfs empressés et chargés de paquets de fruits qu'elle apporte aux deux mille enfants trouvés qui logent dans la cé-lèbre maison. Ces fruits, ce sont ces fameuses pommes russes qu'on ap-pelle les « Navili », c'est-à-dire « versé plein » parce que, lorsqu'elles sont bien mures, elles n'ont pas de chair, sont remplies de suc et si

transparentes qu'on peut comp-ter les pépins qu'elles renfer-

ment. Sophie regarde travailler les enfants trouvés: ils cardent, tricotent filent, brodent, font des dentelles, écrivent, dessinent, appren-nent le russe et l'allemand. La

petite comtesse Rostopchine est humaine, charitable, mais tandis que son équipage l'emporte, en son for intérieur elle pense qu'à cette accueillante maison elle préfère la magnificence de son château, son parc, ses jets d'eau, son oran-

gerie, sa forêt peuplée de cerfs et sa multitude de serviteurs escla-ves. Il est midi: la petite comtesse mange de toutes les particularités de la cuisine rus-

se, mais ne touche pas aux mets allemands, à la mode eux aussi.

Ensuite, elle fait la méridienne comme toutes les grandes dames rus-ses, et le soir elle va au théâtre où l'on joue un drame de Schiller: « Les brigands ». Mais elle est inquiète: le héros, le brigand, rôle tenu par l'un de ses moujiks qui a dû quitter la terre pour la scène, n'est jamais assez brigand, surtout à l'ins-tant où il tue sa fiancée. Alors! Derrière les coulisses on administre au pauvre diable de moujik des lecons de déclamation et geste selon la méthode nationale: coups de bâton et coups de bâtons, et cela ne coûte rien. Sophie n'aime pas ces leçons.

1812 Tandis que dans une Moscou mondaine et fiévreuse Sophie heureuse partage son temps entre l'étude, les promenades, les concerts et le drame, un autre grand drame se joue dont la scène est l'Europe. Campagne d'Italie, Austerlitz, Jéna, Yélau, Wagram. Napoléon harangue ses grognards: « Soldats, vous avez à la journée d'Austerlitz justifié tout ce que j'attendais de votre intrépidité... » Puis suivent Vitebsk, Smolensk, Borodino, plaines immenses, saturées de sang, desquelles un macabre prêtre russe dira, beaucoup plus tard, au voyageurs français: « Depuis quelques années, le blé est ici moins abondant qu'à l'époque où les guerres de l'Empire engraissèrent pour longtemps notre terre.» Le sang fécond! Sinistre engrais! S'il dit vrai, le prêtre russe, nous n'aurons plus de disette. Alexandre Ier, de son côté, harangue les Moscovites : « Napo-léon, ce perfide, ce moloch a la trahison dans le cœur, la loyauté sur les lèvres, et il veut effacer la Russie de la face du monde... » Rostop-

évacuer Moscou et organise l'incendie. Après quoi, au galop et de ses propres mains, il va mettre le feu à son château.

Et dans Moscou déserte, il fait ouvrir les portes des prisons : une foule horrible d'hommes et de fem-mes en sort. Les officiers de la po-lice assignent à chacun de ces misérables sa place d'incendiaire, et les dispersent. Alors, Napoléon qui du haut du Mont-du-Salut avait admiré Moscou la ville dorée, « le nœud bril-lant de l'Asie et de l'Europe, le majestueux rendez-vous où s'unissaient le luxe, les usages, les arts des deux plus belles partie du monde », entre dans Moscou, s'installe au Kremlin disant aux maréchaux qui l'accompa-gnent : « Il était temps. » Hélas ! il était trop tard.

Les incendiaires, figures atroces, enivrés de vin, armés de torches — les soldats de Napoléon doivent leur abattre les mains à coups de sabre pour leur faire lâcher prise — parcourent triomphalement les rues et tout s'embrase de ce bel incendie « résolu par le patriotisme et exécuté par le crime. » Le feu gagne le Kremlin où Napoléon attendait la réponse d'Alexandre: la paix qui ne vint pas. Par une petite rue étroite, tortueuse, brûlante, il sort de cet enfer disant : « Ceci nous présage de grands malheurs. » Le dieu de la guerre ne se trompait pas...

Grand-mère Sophie

Quelques années plus tard, nous retrouvons le comte Rostopchine et sa famille à Paris. Sophie, charmante jeune fille de vingt ans, a épousé le neveu de l'un des envahisseurs de sa patrie, le neveu de ce maréchad de camp Ségur, qui fit toute la campagne de Russie et l'écrivit. La comtesse Ségur est heureuse, toujours, elle passe la moitié de l'année à Paris, et l'autre en Normandie, dans son château « Les Mouettes ». Et puis,

elle est mère de sept enfants.

Les ans passent, même si l'on est heureux, ses cheveux blanchissent, son frais visage se ride, ses jambes vacillent, ses mains se parcheminent, et la voici grand-mère de vingttrois petits-enfants. Quelle belle courorne, n'est-ce pas? Mais quel bruit, quel mouvement, quel enfer souvent autour d'elle! Alors, pour calmer ce petit monde, elle s'enferme dans sa chambre où elle écrit des choses délicieuses, pleines d'une fraîcheur irrésistible, et le soir venu elle lit aux petits-enfants les chapitres qu'elle a rédigés l'après-midi. Comme chaque personnage porte le prénom de l'un d'eux et que là ne s'arrête pas la ressemblance, ils sont charmés. La lecture terminée, la discussion est ouverte, les opinions contradictoires vont leur train, et le petit auditoire sincère et vibrant sans s'en douter dicte à grand-mère Sophie les puni-tions ou les récompenses, les dialogues ou les réflexions qui prendront place dans le récit du lendemain. Ainsi, si les livres de la comtesse n'ont pas été écrits par ses petitsfils, du moins ils en ont été les fidèles collaborateurs. Or, en 1856, Eugène Sue des « Mystères de Paris » est en visite au château des Mouettes. Le soir venu, on l'autorise à prendre place dans l'auditoire de l'aïeule conteuse. Il est émerveillé, le vieux Sue, et il veut que la grand-mère fasse editer ses contes. Il n'en est pas question, elle refuse. Sue prie, in-siste, et obtient gain de cause. Alors, puisque nous lui devons les petits chefs-d'œuvre qui ornent les biblio-

Pardonnons-lui encore puisque nous lui devons les sourires qui éclairent les frimousses de nos enfants, leurs heures de tranquillité, nos instants de répit, tandis qu'ils lisent les « Malheurs de Sophie », les « Petites filles modèles », le « Géné-ral Dourakine », ou les « Mémoires de Cadichon », cet âne savant à sentiments humains.

élancée révélait une souplesse de

mouvement surprenante. Sa démar-che était alerte et elle portait une

robe collante qui ne dépassait pas le

milieu des genoux et faisait pleine-

ment valoir le galbe de ses jambes.

lui dit de sa voix profonde et pleine:

— Je suis Madame Cabral et je di-

rige cette pension. M. Thommen est

Quand elle revint vers Vanel, elle

thèques roses de nos enfants après

avoir orné les nôtres, pardonnons-lui

ses romans qui n'ornent plus aucune

bibliothèque.

Simone ELZINGRE.

ministre russe, c'est Saint-Basile, chef-d'œuvre d'art moscovite tout en porcelaine bariolée, Saint-Sauveur bâti après 1812, et les tramways, les

autobus, le métro, les luxueuses li-mousines, les défilés de tanks géants, les stations nautiques, le stade Dy-namo, les boulevards macadamisés, les buildings fantastiques cubes d'architecture moderne remplaçant les isbas et sur la Place rouge le Kremlin encore et toujours, sa coupole d'un vert lumineux où flotte le drapeau des soviets. Et devant le Kremlin, le tombeau de Lénine, mausolée austère en forme de pyramide, de marbre rouge et noir, où le grand matérialiste des temps modernes, canonisé par l'amour d'un peuple, repose, embaumé, dans un sarcophaverre. Mausolée devant lequel ont défilé les deux cents races des pays russes voulant voir de leurs propres yeux le créateur de la répu-blique, et venant de toutes parts : du Pacifique à la Baltique, des plateaux du Pamir aux mers glaciales d'Ar-

Elles sont membres du Soviet, chef de coopérations, commissaire du peuple, ministre, ambassadrice, juge du tribunal, ingénieur, économiste, commandant de bord, pilote, parachutiste, «mitrailleuse». Les Mongoles, Bachkires, Kirghises, Sibériennes, autrefois misérable bétail de la steppe, esclaves de l'homme, sont aujourd'hui ouvrières de choc, construisant les usines et les routes, po-sant les rails, grimpant l'échelle une auge de ciment sur la tête, pionniè-res, mineurs, batelières, femmes du kolkhose, et soldats. Soldats défilant militairement, soldats du «Bataillon de la mort », soldats de la « Division sauvage », toutes prosélytes de Léni-ne, adorant Staline et esclaves de leur travail et de leur idéal. Mysti-

khengel. Que dirait la comtesse de Ségur de ses compatriotes du XXme

peuples unis dans une commune ignorance barbare. Mais Sophie, sa famille, la noblesse russe ne sont pas compris dans les barbare. Eux, ils habitent Moscou, ses palais, ses châteaux, Moscou la plus grande ville de l'Europe XIXme siècle après Cons-tantinople. Souvent, au matin d'une belle journée, Sophie se fait conduire à la Tour d'Yvan. Elle y grimpe de toute l'agilité de ses jeunes jambes, et une fois là-haut, elle admire. Moscou dorée étincelle à ses pieds. Trois cents églises, mille deux cents coupoles, quinze cents châteaux et tous les toits colorés en vert, en rouge -

Le mausolée de Lénine.

toujours du rouge — en fer poli ou en cuivre doré et dominés par le croissant de Mahomet surmonté de la croix du Christ. Tout rutile comme un incendie sous le soleil moscovite. Des parcs immenses, des globes d'or, des terrasses, des clochers, des isbas et au milieu le Kremlin. Citadelle entourée de murailles épaisses, garnies de créneaux, flanquées de tours, et renfermant trois cathédrales: l'archange Michel où sont ensevelis les tsars; l'Assomption où l'on sacre, couronne, marie les sou-verains, et l'Annonciation. Derrière l'enceinte, le palais royal, mais Sophie sait qu'il est inhabité depuis que les monarques ont transféré leur demeure dans les marais de la Néva. A l'est du Kremlin, le quartier bruyant de Kitaï-gorod ou ville chinaient les caravanes de Chine. Là,

noise, à cause du commerce qu'y tece n'est que bazars, boutiques, foires et marchés permanents. En demicercle autour du Kremlin et de Kitaï-gorod, c'est Bielogorod ou ville blanche, à cause de ses murs blancs. Plus loin, la slobode allemande où tout est allemand. D'ailleurs, partout en Russie où les impératrices sont souvent allemandes, la grande Ca-therine, entre autre, on aime ce qui

s'ouvrirent et des gens accoururent. Le cri perçant à l'adresse d'Inès avait alarmé les locataires. Le jeune homme, le dos appuyé à la paroi et se tenant au bras de Vanel, donnait l'impression d'avoir complètement perdu la raison. Les cheveux lui pen-

daient bas sur le front et la pâleur de son visage rappela Glaser à Vanel, tel qu'il l'avait vu aujourd'hui. Les gens commençaient à peine à poser des questions qu'une femme aux cheveux noirs écarta les assistants et saisit le jeune homme par son bras libre. Sans perdre temps, elle dit rapidement à Vanel:

— C'est M. Thommen. Il s'est sans

doute passé quelque chose qui lui a fait perdre la tête. Aidez-moi à l'emmener dans sa chambre!

L'odeur d'alcool qu'exhalait Thommen ne laissait pas de doute sur son état : il était ivre. Quelques personnes firent des remarques dans ce

La femme aux cheveux noirs ne répondit rien. Aidée de Vanel, elle conduisit Thommen, qui se laissa em-

Ils entrèrent ensuite dans une spacieuse chambre à coucher.

Des tapis jaunes. Sur un pupitre,

dans un cadre nickelé, une grande photographie montrait le visage d'une belle jeune fille aux cheveux noirs. Il y avait des roses dans un vase

chine, gouverneur de la cité, fait

Alors seulement, Vanel put consi-

dérer plus attentivement la femme restée près de lui. L'impression qu'elle lui fit ne devait plus s'effacer

Elle semblait avoir été sur le point de quitter la maison, car elle était en tenue de sortie. Tout de noir vêencore belle, d'une beauté effrayante, presque infernale. Il était impossible de n'être pas impressionné par elle. Elle alla fermer la porte. Sa forme

un de mes locataires. A la façon dont elle accentuait l'allemand, Vanel pensa qu'elle était Portugaise. Son regard interrogateur exigeait une explication du jeune homme et il dit en souriant: - Je voulais justement venir vous

voir. Libéré du service militaire et arrivé depuis peu de temps à Zurich, je suis à la recherche d'un foyer at-trayant. Je suis tombé dans le bottin du téléphone sur le nom « Pension Esperanza ». Il y a des années, à la Légion étrangère (Vanel trouva bon d'en parler à cet instant), j'ai connu des Portugais. Le nom «Esperanza» m'attire à un double point de vue. C'est pour moi une réminiscence et un symbole.

(A suivre)



FEUILLETON dissait sa canne, se parlait à lui-même et semblait s'adonner à des réflexions très déterminées. Il s'arrêtait parfois à la balustrade du quai Hommes dans la nuit et il lui arrivait alors de battre l'air de sa canne, comme s'il eût voulu

transpercer quelqu'un. Vanel le suivait avec persévérance, à une certaine distance. Il n'avait pas à craindre que Glaser surprît son manège. Celui-ci était extrêmement préoccupé de lui-même; en outre, le bel après-midi avait attiré au bord du lac une foule de promeneurs qui déambulaient dans les jardins du quai et peuplaient les bancs.

L'homme suivi enfila alors la Mainaustrasse et disparut dans une maison. Vanel le suivit juste assez vite pour le voir entrer à la pension « Esperanza », située au premier

Ce soir-là, Vanel se demanda sérieusement s'il ne devait pas se rendre à la pension «Esperanza» et y prendre une chambre. Personne ne le connaissait et ne le savait en rapports avec Louis Stauffer.

Il se refrouva au crépuscule à la Mainaustrasse. C'était le moment où les ombres s'épaississent sous les arbres et où les réverbères des rues vont bientôt s'allumer. Il avait ouvert la porte de la maison, mais il hési-

tait encore. Soudain, il entendit une porte grincer au premier étage. Des pas lourds et irréguliers descendirent l'escalier en trébuchant. Vanel dressa l'oreille.

Il poussa la porte et regarda dans le corridor, éclairé à la lumière électrique. Un jeune homme descendait les marches d'un pas irrésolu. Il souriait d'un air hagard. Ses grands yeux avaient l'éclat mat du verre. De sa bouche ouverte partaient des rires qui traversaient tout son visage.

Il se mouvait comme une marionnette. Arrivé sur une des dernières marches, il se baissa et fit le geste de ramasser quelque chose. Il tenait devant lui, de la main droite, un mouchoir imaginaire que quelqu'un aurait laissé tomber et tandis que ses yeux suivaient un point qui semblait disparaître dans le lointain — il parut à Vanel que l'inconnu regardait s'éloigner un train - il agitait l'invisible mouchoir.

Au bout d'un instant, sa main re-«Inès!» cria-t-il à haute voix,

sans aucune retenue, « Inès ! ». Le cri retentit dans toute la maison. Le visage de l'inconnu était tordu de souffrance ; il se pencha en avant, comme si une douleur sans nom lui tordait les entrailles.

«Inès!» cria-t-il encore une fois. Il étendit les mains et fit un pas en avant. Vanel le vit perdre l'équilibre. Le jeune homme tomba la tête la première dans le vide.

Par bonheur, il se trouvait sur une des marches inférieures et Vanel était près de lui. Il put le saisir à temps.

La maison s'anima. Des portes

mener sans résistance, au premier étage. Une porte était ouverte, une jeune domestique attendait tremblante. Vanel remarqua une plaque por-tant l'inscription: «Pension Esperanza». Pour sûr, un bizarre mélange linguistique à la porte d'un Suisse.

à côté de la photographie.

Ils conduisirent Thommen vers le divan qui se trouvait dans un angle

et il s'assit docilement.

de sa mémoire.

tue, elle se tenait à côté de Vanel et le regardait d'un air scrutateur. Elle portait un curieux petit chapeau qui avait l'air d'un oiseau aux plumes hérissées ; un ruban noir passant sous son menton comme la courroie d'un casque, accentuait encore l'ovale de son visage. Ce visage — Vanel ne l'oublierait jamais! — le ciel et l'enfer l'avaient marqué de leur empreinte. La peau, claire et olivâtre, était bleuie aux paupières et les lèvres faisaient une tache rouge-sang. Et ces yeux! Ils étaient noirs, et si grands que Vanel n'en avait jamais vu de pareils. Au premier aspect, ils étaient brillants, mais ensuite pro-fonds et sombres comme la nuit. Elle avait plus de quarante ans. Elle était

MESSIEURS!

une visite à notre rayon

d'articles pour messieurs

vous convaincra de notre riche assortiment pour la saison

Chemises de sport

teintes unies ou dessins fantaisie, la chemise pratique pour 17.40 et

240

Chemises crème

jolie qualité imitant la toile de soie, élégantes et aux prix avantageux 21.— et

480

Chemises popeline

unies ou assortiment de rayures 1850

Chemises popeline

très élégantes, de qualités de-

Pullovers laine sans manches, depuis

Ceintures cuir

ou élastique, depuis

Cravates infroissables





Choix énorme dans toutes les teintes et prix



Arrangement de paiement sur demande

Pour les vendanges

Métabisulfite de potasse Pèse-moût Suif de cave

Mèches soufrées

VELO

325 et 245

1140

Beau vélo de luxe pres-que neuf à vendre Pneus neufs, Fr. 350.—. S'adres-ser entre 18 h. et 20 h. Saint-Nicolas 11, sous-sol.

A vendre. belles pommes de garde

Prix du jour B'adresser, Chs Geiser, Sous-le-Mont, Dombresson.

Pour 55 Fr. par mois

Chambre à coucher moderne Salle à manger en noyer, beau studio avec combiné

Grand TAPIS

importés Prix et conditions très avantageux. Visitez nos magasins-exposition. De-mandez le catalogue. mandez le catalogue. Nous venons gratuitement

CRÉDO - MOB E. GLOCKNER Place du Temple, Peseux (Neuchâtel). Tél. 6 16 73

domicile, sans engage-

Fiancés

Nouvelles chambres à partir de Fr. 540.— Nouvelles chambres à coucher avec literie à partir de Fr. 1370.— Facilité de payement, livraison franco. Prospectus et prix

Meubles Herzig, Soleure

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES

ont interêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le

plus économique : L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

SPECTACLES DIVERS - CONFERENCES 8

Pèse-moût

Modèles étalonnés et courants chez

MARTIN LUTHER

MAITRE OPTICIEN

PLACE PURRY - NEUCHATEL

Electricité



Saint-Honoré 5 Tél. 5 18 36

vous offre:

son service rapide de réparations

à domicile



Faubourg de l'Hôpital 2

C'est vendredi matin

l'horaire «ECLAIR»

cet indicateur parce qu'il est

précis et complet



à coucher Fr. 1000en bois dur . . . depuis Demandez-nous d'autres offres sans engagement MEUBLES BIENNA S. A., BIENNE Chemin Seeland 3 - Tél. 2 27 22



e duincailliei



UNE MAISON SERIEUSE POUR L'ENTRETIEN DE VOS BICYCLETTES

G. CORDEY Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Le combustible



Tél. 5 25 17 CHARBONS Le spécialiste

de la radio



Réparation - Location - Vente Echange de tout appareil Se rend régulièrement dans votre région



A. WOLF

FERRONNERIE D'ART Tous travaux de serrurerie, soudure de tous métaux

FAHYS 17

Téléphone 5 46 65

APPRENEZ CHEZ VOUS

Par une méthode facile et peu coûteuse, aidés des conseils d'ingénieurs qualifiés, vous apprendrez à fond et sans peine : a) L'ÉLECTROTECHNIQUE (cours complète-

tement rénové); LA MÉCANIQUE APPLIQUÉE; L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE A L'AUTO-MOBILE;
d) LA REGLE A CALCUL RIETZ, avec cours
en quatre fascicules.

Demandez la brochure gratuite du cours qui vous intéresse à :

Institut d'enseignement technique MARTIN

Les occasions Meyer Faubourg de l'Hôpital 11

choix considérable de meubles usagés

chambres à coucher, salles à manger, armoires à glace, buffets de service, tables à allonges, chaises, bureaux ministres, fauteuils, divans turcs, salons, lavabos avec et sans glace, tables de salon, toilettes, glaces, armoires à deux et trois portes, bibliothéglaces, armoires à deux et trois portes, bibliothéglaces de la company de la comp ques, divans, canapés, lits à une et deux places, lits jumeaux, scrétaires, buffets vitrés, tables de cuisine, et un grand nombre de meubles trop long à détailler

FIANCÉS... amateurs de meubles usagés... tous au faubourg de l'Hôpital 11, aux occasions MEYER ACHATS - VENTES - ÉCHANGES

DE TOUS GENRES DE MEUBLES

Sur demande, facilités de payement

Un conseiller fidèle:

L'ALMANACH DU VÉRITABLE

'Messager' Boiteux

DE NEUCHATEL

En vente partout au prix de 83 c. l'exemplaire, impôt compris

L'originalité de nos vêtements

Depuis longtemps la discussion est ouverte: Est-il original de s'habiller « pour la galerie » ou est-il préférable d'être vêtu « comme la galerie » ?

A notre avis, le problème se pose différemment et ni l'un ni l'autre de ces procédés n'est d'une originalité très sûre. A chacun son élégance particulière. C'est dans un parfait accord de l'habit et de la personnalité que réside l'originalité de bon goût.

Grâce à la compétence de son personnel et à l'importance de son choix, Excelsior est à même d'habiller quiconque dans une note personnelle.



COMPLETS VILLE 110.— 125.— 135.— 150.—, etc. COMPLETS deux pièces 100.— 110.— 125.— 135.— COMPLETS et MANTEAUX **DE GARÇON - PANTALONS**



GRAND-RUE 2 (angle rue de l'Hôpital) NEUCHATEL M. Drevfus

POUSSETTE

bleu marine à vendre chez D. Dubois, Rouges-Terres 31. Hauterive.

Baux à loyer de l'imprimerie

L'IMPRIMERIE CENTRALE FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de CARTES DE VISITE

Société de musique de Neuchâtel

SAISON 1946-1947

1) 24 OCTOBRE 1946: Concert symphonique Soliste: Mlle Clara HASKIL, pianiste

2) 21 NOVEMBRE 1946: Concert symphonique

Soliste: Mme Amélie DUCOMMUN, cantatrice

3) 6 FÉVRIER 1947: . QUATUOR A CORDES DE LAUSANNE avec le concours de

Mme Jacqueline BLANCARD, pianiste pour l'exécution du Quintette de FRANCK

4) 20 FÉVRIER 1947: Concert symphonique Direction:

CARL SCHURICHT

5) 27 MARS 1947:

Concert symphonique

Soliste: I. WEISSENBERG, violoniste ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

sous la direction de M. ERNEST ANSERMET

Abonnements aux cinq concerts: Fr. 35 .- 30 .- 25 .- et 15 .-Pour les membres de la Société de musique : Fr. 31.50, 27.—, 22.50 et 13.50, impôt compris

Nous recommandons très instamment aux amateurs de prendre des abonnements et de se faire recevoir membres de la Société de musique, un grand nombre de sociétaires pouvant seul assurer l'avenir des concerts d'abonnement. La cotisation annuelle de Fr. 15.— donne de nombreux avantages. On s'inscrit chez M. H. Pfaff, bijoutier, place Purry, qui donnera volontiers tous renseignements.

Le comité de la Société de musique.

医食品或引性医胃囊结合性抗原 Citroën

Traction avant, 8 C.V parfait était mécanique, peinture et intérieur neufs, pneus comme neufs, à vendre pour Fr. 5850.—. Tél. 54643, Neuchâtel.

芭蕾医女子医多名意思罗斯斯多耳



Seyon 7 Tél. 5 45 48 Tél. 9 11 48

Canadienne état de neuf, doublure et col mouton. Prix 120 fr. Fahys 25, IIme, dès 20 h.

CIGARES

« Wuhrmann-Doge » Corona, 5 pièces 2 fr. chez Mme Dupuis Kiosque de la Poste

que sera mise en vente

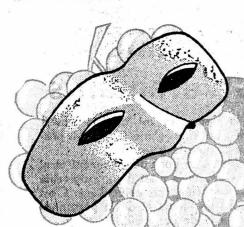
L'ÉDITION D'HIVER de

Vous vous procurerez

pratique,

et parce qu'il ne coûte que

90 centimes



VENDANCES

A BELLE CHEMISERIE CHEZ LE BON CHEMISIER

> Savoie= Petitpierre

> > S. A.

NEUCHATEL RUE DU SEYON

Meubles de style

NEUCHATEL

et classiques français

Tél. 5 32 02



Nouvelle adresse

20, rue de l'Hôpital



Fourneaux Le Rêve

GAZ – BOIS ÉLECTRICITÉ CALORIFÈRES - POÈLES

F. GIRARD Bassin 6 Neuchâtel



FOURRURES

vous présente les dernières nouveautés Téléphone 5 18 50



LIQUEURS DE 1er CHOIX VINS FINS

Neubourg 15 - Tél. 51512





Yous trouverez

Conserves Liqueurs fines

Fruits, légumes de qualité



INSTALLATIONS **D'INTÉRIEURS**

CONSEILS ET DEVIS SUR DEMANDE

Emile NOTTER

TAPISSIER - ENSEMBLIER

Terreaux 3

Tél. 5 17 48



CHAUFFAGES CENTRAUX INSTALLATIONS SANITAIRES VENTRATION

NEUCHATEL Faubourg de l'Hôpital 31 Téléphone 5 35 81



THE STREET STREET STREET STREET

G. CORDEY

VELOS - VELOS-MOTEUR - MOTOS

Manufaction of the State of the





Où M. Duttweiler voudrait marier l'eau et le feu

Allocations de renchérissement pour le personnel fédéral

Notre correspondant de Berne nous

Deux fois en moins d'une semaine, la « diligente » administration des pos-tes a mis plus de douze heures pour faire franchir à mes plis urgents — et glissés assez tôt dans la boîte aux letles quarante kilomètres entre Berne et Neuchâtel. C'est à peu près l'allure d'une tortue qui aurait pris une forte indigestion de feuilles de pavots. Mon compte rendu de la séance de lundi étant donc arrivé à la rédaction deux heures après la publication du journal, le lecteur ne m'en voudra pas si je reprends le sujet d'un peu plus haut que ne l'exigerait la chronique au jour le jour.

Lundi soir, donc — M. Grimm ayant renoncé au rituel discours d'ouverture, sans que le soleil se soit arrêté dans sa course — le Conseil national a im-médiatement engagé le débat sur l'initiative lancée par l'alliance des indé-pendants pour inscrire dans la constitution le principe du droit au travail. Le Conseil fédéral recommande aux Chambres de se prononcer contre ce projet et la commission, quasi unanime est aussi de cet avis. Pourquoi?

Un projet qui repose sur une équivoque

Le rapporteur français, M. Berthoud, de Neuchâtel, a résumé avec clarté et pertinence les arguments et les raisons qui commandent un rejet.

Tout l'édifice constitutionnel proposé par M. Duttweiler et ses amis repose sur une équivoque. D'une part, les auteurs de l'initiative demandent de concontrer entre les mains de la Confédération tous les pouvoirs économiques qui doivent permettre d'assurer à chaque citoyen une occupation permanente, où, à ce défaut lui garantir un salaire compensatoire » (petite acrobatie verbale pour éviter le terme « allocation de chômage »); d'autre part, ils exigent que l'autonomie des cantons soit sauvegardée dans toute la mesure du possi-

ble.
Mais ce n'est pas là la seule contradiction de ce texte qui doit écarter de notre pays, par la seule vertu des mots, les crises, le chômage et les autres calamités économiques.

Dernier tenant du libéralisme intégral, M. Duttweiler entend maintenir intact le principe de la liberté du commerce et de l'industrie. En même temps, il demande aux pouvoirs publics « d'assurer par tous les moyens, l'emploi complet et permanent des travailleurs du pays sur la base de salaires suffi-sants à l'existence» (sic!), ce qui im-plique nécessairement, fatalement, par la force des choses et les exigences de la simple logique, des mesures qui sont la négation même du principe de la li-berté du commerce et de l'industrie. L'Etat doit pouvoir notamment obliger les «travailleurs privés d'occupation»

— ne parlons pas de «chômeurs», puisque le chômage sera supprimé — d'accepter une occupation pour laquelle ils ne sont las préparés. En d'autres ter-mes, le fameux « droit au travail » conduit directement au régime du « travail obligatoire», «impensable» et démocratie et que seul peut appliquer un gouvernement muni de pouvoirs dictatoriaux. La brève expérience faite pendant la guerre sous l'empire d'une nécessité passagère suffit à notre bonheur.

L'initiative des indépendants est exposée aux tirs convergents des adversaires de l'étatisme, d'une part, des socialistes, d'autre part. Car les socialistes ont aussi leur plan

pour instituer le droit au travail. Seu-lement, plus conséquents que leurs con-currents, ils entendent l'établir dans une société collectiviste, en faire l'élé-ment d'un ordre économique d'où le li-hémeleme some avelle. béralisme sera exclu.

Une intervention de M. Stampfli

Quant à M. Stampfli, tout en reconnaissant à l'initiative une valeur morale, il n'a pas de peine à montrer qu'elle imposerait à la Confédération des tâches excédant ses capacités. Comment voudrait-on, par exemple, garantir «le plein emploi», l'occupation permanente de tous les travailleurs du pays en période de crise internationale, alors que les difficultés économiques auraient

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle) ACTIONS 30 sept. 1er oct. Banque nationale ... 712.— d 710.— d Crédit fonc, neuchât 675.— 675.— d La Neuchâteloise ass. g. 650.— 650.— d Câbles elect Cortaillod 4150.— 4125.— d Ed. Dubled & Cie .. 875.— d 870.— d Tramways, Neuchâtel
Klaus, le Locle ... 200.—
Suchard Holding S.A. 575.— o
Etablissem. Perrenoud
Cie viticole, Cortaillod
Zéntth S.A. ord ... 210.— d 1050.- d 1050.- d 510.— d 510.— d 270.— d 270.— d Zénith S.A. ... ord. 210.— o 210.— o priv. 180.— o 180.— o

OBLIGATIONS OBLIGATIONS

Etat Neuchât. 2½ 1932 99.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942 103.50 d
Ville Neuchât. 3½ 1937 102.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937 102.— d
Ville Neuchât. 3½ 1931 101.50 d
Ch._de.Fds 4% ... 1931 101.50 d
Le Locle 4½% ... 1930 100.50 d
Fram Neuch. 3½% 1946 101.25 d
Klaus 3¾% ... 1946 101.— d
Et. Perrenoud 4% 1937 101.— d
Et. Perrenoud 4% 1937 102.50

Taux d escompte Bangue natio 99.— d 98.50 103.50 d 103.50 d 102.— d 102.— d 100.50 d 100.50 d 101.25 d 101.- d 101.- d 101.- d 101.- d 101.- d Taux descompte Banque nationale 1 1/2 %

Pourse de Zurich

Bours	e ae	Lurich	l
OBLIGATIONS		30 sept.	1er oct
3% C.F.F., diff.	1903	103.75%d	103.60
3% C F F	1938	99.95%	99.90
4% Déf. nat	1940	101.15%	101.15
314% Empr. fed.	1941	104%	103.90
31/2% Jura-Simpl.	1894	101%	101.20
ACTIONS			

Banque fédérale	33.50	34	
Jnion banques suisses	782.— d	785	
Crédit suisse	717.—	720	
société banque suisse	680. —	685.—	
Motor Colombus	528	529.—	
duminium Neuhausen	1590	1598	1
Vestlé	1071	1071. —	
Sulzer	1815 d	1810	
Hisp. am. de electric.	790 d	815	
Royal Dutch		412	
Royal Dulch	100.		

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

leur origine hors de nos frontières, par conséquent hors de notre pouvoir ? Si l'Etat a pour devoir de ne rien né-gliger afin de prévenir des crises, il ne peut empêcher que parfois elles ne surviennent. Sa tâche est alors d'en atténuer les effets, de venir en aide à ceux qui, sans leur faute, en sont les victi-mes. Les nouveaux «articles économiques » qui doivent encore être soumis au peuple apportent sur ce point les garanties désirables. Il faut s'en tenir à un texte raisonnable, à des vues pra-

tiques au lieu de se payer de mots. En l'absence de M. Duttweiler, c'est En l'absence de M. Diutweiler, cos. M. Sappew qui, sans se faire aucune illusion, défend le projet des indépendants. Il se plaint que l'on se soit trop attaché à la lettre de l'initiative et qu'on en ait trop négligé l'esprit, tel qu'il ressort d'une exégèse qui éclaire les textes d'une lumière toute nouvelle et fait disparaître les contradictions apparentes que des commentateurs insuffisamment informés ont cru pouvoir y discerner.

Mais la religion de l'assemblée est faite et c'est par 114 voix contre 7 (5 in-dépendants et 2 jeunes 'paysans) que le Conseil recommande au peuple de reje ter l'initiative, une recommandation qui sera suivie, sans aucun doute.

Les traitements du personnel

Jusqu'à l'an dernier, le Conseil fédéral avait accordé, en vertu de ses pouvoirs extraordinaires, des allocations de renchérissement au personnel de la Con-fédération. Le régime des pleins pou-voirs s'éteint doucement, très douce-ment, trop doucement, mais enfin, il s'éteint. Aussi le gouvernement préfère-t-il cette fois soumettre ses projets aux Chambres sous forme d'arrêté ur-

Il y a, en réalité, deux arrêtés. Le premier fixe les allocations d'automne pour 1946, le second les allocations de renchérissement pour 1947.

Ces allocations ne sont point négli-

geables; elles imposent à la caisse publique une charge supplémentaire de 64 millions. Elles sont cependant équitables, en raison du renchérissement constant; elles sont de plus nécessaires pour assurer à la Confédération un re-crutement normal de son personnel. Il devient en effet difficile de trouver, pour certains emplois et certaines fonc-tions chargées de responsabilités, des candidats vraiment capables, car les en-treprises privées offrent des conditions treprises privées offrent des conditions

plus avantageuses.

Tout le monde est d'accord en principe. Cependant, le groupe catholique-conservateur voudrait que le projet tînt plus largement compte des char-ges de famille. La protection de la fa-mille est, maintenant inscrite dans la constitution constitution, on ne tent pas l'ignorer et, dans ce domaine, la Confédération ne doit pas se laisser distancer par les administrations cantonales ou certains employeurs conscients de leurs devoirs

Tel n'est pas l'avis de M. Bratschi qui recommande le projet tel qu'il est pré-senté parce qu'il résulte d'une entente entre le département des finances et les associations du personnel. L'orateur estime qu'il ne faut pas pousser trop loin le système des allocations familiales qui servent souvent de prétexte à une pres-

sion sur les salaires de base. On passe à la discussion des articles off passe a la discussion des attents et, après avoir repoussé par 80 voix contre 35, une proposition tendant à augmenter l'allocation d'automne d'une modeste allocation pour enfants, la

Chambre unanime vote le premier ar-

Le second arrêté aurait passé sans

Il avait sonné une heure quand M. Grimm eut la satisfaction de faire voter l'ensemble du projet, adopté, lui aussi, sans opposition.

Rappelons que l'allocation d'automne est de 270 fr. pour les fonctionnaires.

ment pour 1947, elles comprennent d'abord le 25 % du traitement déterminant (c'est-à-dire le traitement stabilisé conformément à l'arrêté du 30 juin 1941), ensuite un montant fixe de 1200 francs, par an pour les agents mariés. de 1080 fr. pour les célibataires avec obligation d'assistance, de 960 fr. pour les célibataires sans obligation d'assis-tance. Les retraités et pensionnés recevront aussi une allocation annuelle de renchérissement qui sera de 800 fr. au minimum pour les invalides mariés et de 540 fr. pour les invalides célibataires et les veuves. Les pensions d'on helins seront relevées de 240 fr. par an. Ce ne sont là, évidemment, que les

dispositions principales. Il serait trop long d'énumérer ici les cas particu-

Le groupe socialiste contre la validation de l'élection de M. Girard

Le groupe socialiste a tenu une séance, à Berne, lundi soir, sous la présidence du conseiller national Bringolf, de Schaffhouse, et en présence du conseiller fédéral Nobs.

seiner lederal Nobs.

Il a décidé à l'unanimité de se prononcer contre la validation de l'élection
complémentaire de M. Julien Girard, en
remplacement de M. Jean Humbert, dé-

Les activités antidémocratiques évoquées au Conseil des Etats

BERNE, 1er. — Le Conseil des Etats a abordé mardi matin l'examen des rapports du Conseil fédéral sur les activi-tés antidémocratiques. M. Egli (cons.), Lucerne, au nom

de la commission, recommande l'appro-bation des rapports et le vote d'un pos-tulat demandant que soit complété le droit pénal ordinaire dans le sens d'une protection plus efficace de l'Etat. Les rapports du Conseil fédéral, déjà

traités au Conseil national, sont connus. Le rapporteur relève que celui qui trai-te des activités communistes en Suisse n'est pas une fin en soi. Le danger des menées communistes subsiste; il s'accroît même. La vigilance des autorités est plus nécessaire que jamais. Le postulat accepté par M. de Stei-

ger, conseiller fédéral, est combattu par M. Klöti (soc.), Zurich. La Chambre, après une courte discussion, approuve les rapports et accepte le postulat par 26 voix contre 5.

encombre si M. Dellberg, socialiste va-laisan, n'avait jugé bon d'allonger de vingt minutes — malgré les signes d'impatience qui se multipliaient dans la salle et le bruit qui augmentait une matinée qui avait empiété déjà de trois quarts d'heure sur l'après-midi, pour se résigner, en fin de compte, à retirer sa proposition inopportune.

mariés du sexe masculin; de 240 fr.

pour les célibataires avec obligation
d'assistance et de 210 fr. pour les célibataires sans obligation d'assistance.

Quant aux allocations de renchérisse-

NUREMBERG, 1er (A.F.P.). — Après la conclusion du procès de Nuremberg et la lecture des sentences contre les vingt-deux accusés, le juge Jackson, procureur général des Etats-Unis, a fait la déclaration suivante: Au nom des ministères publics des quatre nations, nous avons demandé le

L'Autriche réclamera

von Papen et Schirach

VIENNE, 1er (Reuter). — Le ministre autrichien de la justice a annoncé mardi soir qu'il demandera la livraison de von Papen et Schirach, pour

qu'ils puissent comparaître devant un tribunal autrichien, afin d'y répondre de leur activité lors de l'Anschluss et pendant l'occupation.

Une protestation russe

NUREMBERG, 2 (Reuter). - Le ma-

jor-général Nikitchenko, membre so tique du tribunal de Nuremberg, a dé-

claré, mardi, soir, que la Russie consi-dère l'acquittement de Schacht comme

du «charlatanisme». Il est certain que celui-ci aurait dû être condamné parce

qu'il a sontenu les nazis et qu'il leur a

La libération de von Papen est com-

mentée en termes semblables.

A l'égard de Hess, le major-général
Nikitchenko a déclaré: « Hess a été le
plus intime confident d'Hitler et il
jouissait d'une grande autorité. La
mort aurait dû être la peine équitable

si l'on considère que Hess a occupé le premier rang des chefs politiques du Reich nazi et qu'il a joué un rôle dé-

cisif dans les crimes de guerre nazis.»
L'officier russe 6'est élevé aussi énergiquement contre la libération du gouvernement du Reich.

Une déclaration

du procureur américain

aidé à s'emparer du pouvoir.

contre le verdict

jugement en pleine conscience et inde-pendance de ces hommes et des organi-sations qui les ont aidés. C'est maintenant chose faite.

nant chose faite.

En soutenant et en mettant en application le principe que la guerre d'agression est un crime pour lequel les hommes d'Etat peuvent être châtiés individuellement, le jugement peut être considéré comme pleinement satisfaisant.

En Allemagne

BERLIN, 2 (A.F.P.). — L'opinion ber-linoise a été frappée par les réserves faites par la délégation russe à Nurem-berg sur le verdict concernant Schacht,

von Papen et Fritsche, Hess, le com-mandement allemand, l'état-major et le gouvernement du Reich. Aucun des journaux paraissant dans le secteur russe de Berlin n'a publié d'édition spé-ciale comme ceux des trois autres sec-

Le « Nacht Express » écrit notamment: Les accusés qui n'ont pas été condamnés à mort ne sont pour cela soustraits à la responsabilité qu'ils portent devant le peuple allemand pour les crimes de guerre commis à son égard. Nous espérons qu'un jour vientere de la le comment de la

dra où celui-ci sera en mesure de de-mander des comptes à ceux des accusés

qui ont été acquittés ou qui n'ont pas

Des journalistes allemands à Nuremberg ont déclaré : « Nous sommes éton-

nés que Schacht, von Papen et Fritsche

pour le peuple allemand, convaincu en général que tous les accusés seraient condamnés et persuadé que ce procès n'était qu'une comédie.»

En France PARIS, 2 (A.F.P.). — On a beaucoup commenté dans les milieux politiques le

C'est

été condamnés à mort.

soient acquittes.

autres aspects du verdict m'apparaissent trop complexes pour pouvoir être approu-vés sans une étude du texte, étude que je n'ai pas eu le temps de faire. Je n'ai pas eu le temps de laire.
Je regrette que le tribunal se soit cru
obligé d'acquitter Schacht et von Papen
et n'ait pas cru devoir déclarer criminels
le haut état-major et le commandement
en chef de la Wehrmacht.

Le jugement de Nuremberg

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il peut être considéré comme de bon

augure pour la paix du monde que des représentants des quatre grandes puis-sances se soient mis d'accord sur ce prin-

cipe de droit et aient officiellement adop-té cette position dans leur jugement. Les

en cher de la wehrmacht.

Il est impossible de prévoir dès maintenant les effets que pourront avoir ces acquittements sur les procès ultérieurs contre les industriels et les états-majors militaires, tels que ces procès ont été prévus et étudiés jusqu'à présent.

Le sens de certaines abréviations

A propos du verdict prononcé hier et avant-hier à Nuremberg, il nous paraît utile de rappeler la structure de l'Etat national-socialiste dans ses grandes li-gnes, ainsi que le sens des abréviations les plus courantes en usage sous le régime nazi.

Le N. S. D. A. P., ou « National-sozia-listische deutsche Arbeitspartei » (Parti national-socialiste allemand du travai) était divisé en une quinzaine de ministères («Reichsleitungen») placés sous le contrôle suprême du « führer ».

Le IIIme Reich était divisé, au point de vue administratif, en trente-deux Gauleitungen, ou gouvernements de province, dont les chefs étaient les Gauleiter».

Le N. S. D. A. P. était basé sur différentes organisations dont les principales étaient :

1. Les S. A., ou « Sturm Abteilungen », crées en novembre 1921, à Munich, pour protéger les assemblées du parti; chemises brunes. Dirigées par Ræhm, qui fut exécuté par Hitler, lors de la tuerie du 30 juin 1934, elles ont été dissoutes en principe de moment la

soutes en principe à ce moment-là.
2. Les S. S., ou « Schutztaffel », fondés en 1925, à Weimar, pour servir de gar-

en 1923, à weimar, pour servir de gar-de personnelle du « führer »; chemises noires; chef: Himmler. 3. Le N. S. K. K., ou « National-sozia-listische Kraftfahrkorps » (1933): corps des troupes motorisées. 4. Le N. S. F. K., ou « National-sozia-

rieures et empêcher le retour des guer-

res d'agression. Cet aspect du procès de Nuremberg a

naturellement frappé l'opinion françai-se où l'esprit juridique est si vivant et dont les hommes politiques représen-

et dont les nommes politiques representatifs ont fait tant d'efforts pour élaborer dans le cadre de la S.d.N. autrefois, dans celui de l'O.N.U. maintenant, la notion de loi internationale.

Tout récemment, la commission de la constitution avait inscrit dans son projet que la France était prête à aban-

jet que la France était prête à aban-donner, sous réserve de réciprocité, tou-

te part de souveraineté qui serait né-cessaire pour faire face à des obliga-tions envers l'ensemble des Nations

Unies.

Le détail du verdict a fait cependant l'objet de certaines réserves. Un groupe, celui de l'Union démocratique et socia-

liste de la Résistance, a même déposé une protestation contre l'indulgence

dont bénéficie Schacht que l'on con-sidère comme le bailleur de fonds du

nazisme.
On s'étonne également de l'acquitte-

avoir été un instrument particulière-

ment habile et dangereux de la diplo-matie agressive et corruptrice des

En revanche, une exécution sera ac-cueillie comme un soulagement, celle du gauleiter Sauckel, chargé du recru-tement de la main-d'œuvre dans les

En Italie

ROME, 1er (A.F.P.). — La presse romaine approuve le verdict de Nuremberg, disant que la sévérité des juges répond à l'attente unanime du monde. La protestation russe au sujet de l'acquittement de von Papen, Schacht et Fritsche fait sensation dans les jour-rent du soir qui supenparent en titre

L'impression dans le monde

tin, devant la commission politique et territoriale pour l'Italie subordonne 'entrée en vigueur du traité à la ral'Italie.

ganisée en 1936.

Cette thèse a été repoussée par la majorité de la commission qui com-prenait les « quatre grands ».

Pour que le traité avec l'Italie entre en vigueur, il suffira donc, conformé-ment au projet de traité, qu'il ait été ratifié par les « quatre grands » et par l'Italie. Le point de droit étant ainsi tranché, reste l'application pratique qui se heurtera à de sérieuses difficultés si

Le statut de Trieste doit encore être réglé

La commission politique pour l'Italie doit encore régler avant de se séparer, le statut de Trieste. Pour aboutir à une solution de cette question capitale dans le très bref laps de temps qui lui reste, elle a décidé de demander aux « quatre grands » de lui préciser les points par-ticuliers qui leur paraissent devoir être plus siécialement étudiés par la com-

en quelques lignes

En FRANCE, un violent incendie s'est déclaré hier après-midi dans un magasin de fleurs du cours la Fayette, à Lyon. Les dégâts sont très impor-

la proposition de loi relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale, a décidé que la France compterait 544 députés, soit 36 de moins que dans l'actuelle Constituante. Elle a dé-cidé également que la condition d'âge pour l'éligibilité serait de vingt-trois ans.

En GRÈCE, le premier ministre a annoncé que le gouvernement a réussi à contrecarrer les projets des bandes armées. Ces projets tendaient à constituer un «Etat hellénique libre» au cœur de la Grèce.

En IRAN, des combats violents se déroulent à Bouchir qui est encerclé de trois côtés.

sud, ont été arrêtés sur un bateau espagnol au moment où celui-ci allait appa-reiller.

SALON ROMAND DU LIVRE

CHAPELLE ANGLAISE

CONFÉRENCE

« LA SUISSE REFUGE DE L'ESPRIT LIBRE »

Prison de femmes

donnée par la Brigadière Mme MOSI-MANN, sous les auspices de la LIGUE DU FOYER, mercredi 2 octobre, à 20 h., petite salle de l'Armée du salut, Ecluse 20. Du thé sera servi - Invitation cordiale

La commune de Haut-Vully met en

Restaurant - Tea room BEAU-RIVAGE

> DÉBUT du célèbre violoniste



Nouvel arrivage d'appareils portatifs

EMERSON

Du Rheintal au Liechstenstein

Le chef du gouvernement, M. Frick, un homme simple et de bon sens, nous a exposé le « mécanisme » de la vie publique dans la principauté. On a pris à la Suisse ce qui convient. Le meilleur et le plus avantageux bien sûr; mais on n'a pas rechigné non plus devant le sacrifice. L'économie de guerre a été intégralement appliquée. Le « plan Wahlen » a été d'un rendement aussi grand que dans n'importe quel canton. Quant aux institutions, elles sont aussi foncièrement « démocratiques » que les nôtres. L'assemblée du pays comprend quinze membres, appartenant à deux partis, le «Bürgerpartei» et le «Volkspartei», qui ont chacun leurs journaux, imprimés d'ailleurs en Suisse, l'un à Au, l'au-tre à Buchs. L'exécutif n'est formé que de trois membres, le chef du gouvernement et ses deux conseillers, le premier assumant à lui seul

la direction de presque tous les dicastères! Presque pas d'impôts! Le Liechtenstein vit de ses bois, de ses vins et de... ses timbres. Avec cela, le pays est fort bien entretenu. Les routes sont bonnes, et en particulier celle de montagne que nous avons empruntée pour nous rendre sur la hauteur, au-dessus de Triesberg, d'où le coup d'œil est splendide sur toute la vallée du Rhin. Et puis, l'on construit d'une manière à peine croyable. D'élégantes villas poussent comme des champignons : peut-être une manière pour certains capitaux de chez nous de trouver asile! Enfin, le pays est protégé par une ar-mée de... huit hommes qui sont des policiers et qu'on a dotés d'un somptueux uniforme à l'américaine!

Une ou deux fois par semaines, le chef du gouvernement téléphone au



prince pour le renseigner sur le mar-ché des affaires. C'est réglé en quelques minutes! Comme ses prédéces-seurs, François-Joseph II respecte le jeu des institutions démocratiques. Il ne gouverne pas. Il règne. L'année dernière seulement, grâce à son doigté, on a résolu une « crise » qui aurait pu être délicate. Pendant la guerre, des infiltrations nazies s'étaient produites. Une «épuration » fut nécessaire. On se borna à changer de chef de gouvernement: M. Frick, qui incline à gauche, remplaça M. Hoop, qui penchait à droite et dont personne, du reste, ne conteste les mérites passés. Et les indé-sirables partirent ou se firent ou-

mois par an.

Dans le monde moderne, affreusement simplificateur, tel que l'a dé-crit M. Max Petitpierre, le Liechtenstein est, bien évidemment, un paradoxe. Mais cela ne veut pas dire que ce soit ce petit Etat, ce « vingt-troisième canton suisse» qui ait tort. Nous sommes persuadés quant à nous que l'angoissante question sociale qui tourmente la plupart des hommes serait mieux résolue qu'elle ne l'est pas les grandes idéologies à la mode, si elle s'inspirait pour sa solution des principes auxquels sont encore attachés les rares petits Etats de l'univers : fidélité à la terre, au métier, aux communautés locales et régionales. Pourquoi y aurait-il donc contradiction entre ces vertus-là et les grandes lois de la politique et de l'économie générales?

René BRAICHET.

Nous avons pu voir quelle était la popularité du prince. Tout le monde, dans les deux partis, comprend ce qu'il représente, à savoir justement la permanence et l'autonomie de l'Etat du Liechstentein. François-Joseph a présidé, en toute simplicité, notre déjeuner. Un peu plus tard, avec la princesse — qui est aussi charmante que son effigie nous la montre — il reçut les journalistes suisses avec affabilité dans la cour austère du château moyenageux, qui surplombe Vaduz et où il réside, depuis 1939, près de huit

verdict de Nuremberg. C'est la première fois, remarque-t-on, qu'un tribunal international condamne des individus pour des crimes commis contre l'humanité. La justice était jusqu'ici rendue dans le cadre de la nation et son avergige était l'un des attribute de la exercice était l'un des attributs de la souveraineté nationale. Le verdict de Nuremberg est donc une date importante dans l'évolution du droit international qui doit soumet-tre toutes les nations à des lois supé-

Les sports

FOOTBALL Fontainemelon I - Cantonal II

Dans notre numéro de lundi, nous avons indiqué, dans les résultats des matches de deuxième ligue, que celui qui avait opposé, la veille, Fontaineme-lon I à Cantonal II s'était terminé par 0 à 3. C'est 3 à 0 qu'il fallait lire.

Emissions radiophoniques

Mercredi

SOTTENS et télédiffusion : 7.15, inform. SOTTENS et télédiffusion: 7.15, inform. 7.20, musique légère 10.10, émission radioscolaire. 11.30, émission matinale. 12.15, musique pittoresque. 12.29, l'heure 12.30, le rail, la route, les ailes. 12.45, inform. 12.55, jazz et variétés. 13.30, les beaux enregistrements. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., pour les jeunes. 18.30, piano. 19 h. au gré des jours. 19.15, inform. 19.25, l'actualité scientifique. 19.45, le Concours international d'exécution musicale. 20.20, ce qu'ils pensaient de l'amitié. 20.45, l'O. S. R. 22.10, chansons tziganes. 22.20, inform. 22.30, musique de danse.

CARNET DU JOUR Cinémas

Palace: 20 h. 30. L'Idiot.
Théâtre: 20 h. 30. 7me District.
Rex: 20 h. 30. L'Ouest t'attend.
Studio: 20 h. 30. La route semée d'étoiles.
Apollo: 20 h. 30. Rome, ville ouverte.

CHLORODON

naux du soir qui annoncent en titres énormes dans leurs dernières éditions le verdict de Nuremberg. Certaines critiques, formulées d'ailleurs sur un ton académique, se font jour quant à l'aspect purement juridi-que du procès.

pays occupés.

R. Elzingre, à Peseux (1) Le peintre René Elzingre expose ces jours quelques-unes de ses œuvres chez M. Stalder, encadreur et relieur, à la rue du Collège. Il y a là plusieurs huiles — paysages ou natures mortes — ainsi que des dessins au fusain qui témoignent d'un mêtler solide et sûr.

Exposition de peinture

métier solide et sûr.

Nous avons beaucoup aimé les paysages de M. Eizingre qui a trouvé près d'Auvernier, au Villaret et au Val-de-Ruz, matière à des compositions riches et vigoureuses. Le pinceau de l'artiste a rendu avec bonheur les différents aspects de notre lac suivant les saisons et l'état du temps M. Eizingre, quoique novateur, reste dans la voie tracée par les classiques. Aucun excès, chez lui, mais un art qui se veut personnel, qui l'est

teur, reste dans la vole tracée par les classiques. Aucun excès, chez lui, mais un art qui se veut personnel, qui l'est et s'exprime en une langue forte et certainement durable.

Nous avons été un peu moins sensible aux natures mortes d'inspiration « Vieille Russie », dont l'artiste a voulu rendre l'atmosphère mystérieuse En revanche, « La fiasque », « Le pot à tabac » et « Dans la cave », en particulier, nous ont plu par leurs couleurs chaudes et généreuses. L'intention de M. Elzingre est de renouveler la nature morte en montrant — à la manière de Chardin — ce qui y trahit la présence invisible de l'homme : une pipe à demi-consumée, un verre de vin rouge entamé, une lanterne déposée momentanément à la cave. C'est probablement ce qui rend ces compositions si attachantes. L'artiste, en outre, rend admirablement la matière, le poids et le relief des objets qu'il peint à pleine pâte, sur des fonds très travaillés.

Des armoiries et des gravures encadrées par M. Stalder complètent cette exposition, ainsi que plusieurs livres classiques ou modernes reliés avec beaucoup de goût par le même artisan.

(1) Ouverte tous les jours et le soir de 20 à 22 heures, jusqu'à samedi 5 oc-tobre.

tification des «quatre grands» et à celle des puissances alliées voisines de

listische Fliegerkorps » (1937): corps de

l'aviation.
5. La H. J., ou «Hitler-Jugend»

(1926), organisation de jeunesse dont dé-pendait le B. D. M. (Bund deutscher Mädchen). Dirigeant : Baldur von Schi-

Enfin, le chef des S. S., Himmler, di-

rigeait également la GESTAPO, ou «Geheimne Staatspolizei» (police se-

crète de l'Etat), fondée en 1933, et réor-

A la Conférence de Paris

La Yougoslavie refuse

de ratifier le traité

de paix avec l'Italie

PARIS, 1er (A. F. P.). — La Yougo-slavie a refusé de ratifier le traité de paix avec l'Italie. Ce refus peut-il sus-

pendre l'entrée en vigueur de ce der-

dans un amendement déposé, mardi ma-

- Oui, déclare la Yougoslavie qui,

la Yougoslavie persiste dans son refus d'appliquer les stipulations du traité de paix avec l'Italie.

Autour du monde

La Constituante, qui a discuté mardi

En ESPAGNE, plusieurs anciens ministres français du gouvernement de Vichy, dont Abel Bonnard, qui cherchaient à se réfugier en Amérique du pur de la company de la company

AVIS TARDIFS

DEMAIN à 17 heures

DE M. RENÉ-FLORIAN LOMBARD

Intéressante causerie pour dames et jeunes filles

vente de vendanges

vente par voie de soumission la récolte de ses vignes, environ trente gerles de première qualité. Vendange payée comptant et prise au pied de la vigne à Môtler. — Adresser offres à M. Perrottet-Schmutz, syndic, à Lugnorre, jusqu'au 4 octobre, à 18 heures.

CAROL BLOOM et ses solistes

Quantité limitée

PORRET - RADIO, Seyon, Neuchâtel

L'augmentation du prix du lait et ses conséauences

(Retardé par la transmission postale)

Notre correspondant de Berne nous

Le consommateur paiera donc trois centimes de plus par litre de lait. Ainsi en a décidé le Conseil fédéral. Cette décision a, naturellement, ses répercussions sur le prix du beurre et celui du fromage. Dorénavant, le kilo de beurre coûtera 80 c. de plus, ce chiffre comprenant une légère augmentation comprenant une legere augmentation

5 c. — de la marge de bénéfice du
détaillant. L'augmentation correspondante pour un kilo de fromage serait,
n athématiquement, de 28 c. En fait,
elle sera généralement calculée à 30 c.
Mais, direz-vous, les fromages en ventaget allement cont été fabriqués avec te actuellement ont été fabriqués avec du lait à l'ancien prix. Pourquoi donc une augmentation immédiate? Parce qu'il faut couvrir les frais accrus du commerce de gros et les déficits du syndicat d'économie de guerre, dénommé Union suisse du fromage. Voilà l'explication officielle qu'on a donnée à la presse. Je vous la transmets pour ce qu'elle vaut.

Mais, il ne suffit pas de payer un prix plus élevé au producteur. Le commerce se plaint, lui aussi, d'un accroissement de ses frais généraux; il demande donc une marge de bénéfice tenant compte plus équitablement des charges actuelles. Sans doute, a-t-il déjà obtenu, durant la guerre, des satisfactions partielles. Des «suppléments de marges» ont été accordés sans que le consomma-teur eût à en supporter les conséquences, car les sommes nécessaires à cette opération étaient prélevées sur le fonds compensation pour les produits lai-

Ce fonds, alimenté par une « taxe de crise » et par des redevances spéciales dont sont frappés les laits destinés à être conservés ainsi que les produits laitiers destinés à l'exportation, a permis aussi de faire face aux dépenses qu'exigeait la livraison de lait de se cours aux grandes villes ou à des ré-gions peu productives qui ne pouvaient s'approvisionner dans les environs im-

On sait, par exemple, que Genève a reçu bien souvent du lait de la Suisse orientale. Ces transports, diverses ma-nutentions, la nécessité de réfrigérer, voire de pasteuriser certains envois en été, coûtent cher et la caisse de com-pensation est en déficit chaque année.

ete, coutent cher et la caisse de compensation est en déficit chaque année. Aussi, la Confédération verse-t-elle ce qui manque. Les subsides fédéraux s'élèvent à 14 millions depuis 1946. La Confédération peut-elle assumer des charges encore plus lourdes ? La question vient de se poser, puisque le Service du contrôle des prix a jugé équitable de faire droit, en partie tout au moins, aux revendications des commerçants et détaillants et de les autoriser à relever la marge de bénéfice. Mais cette fois, le Conseil fédéral a jugé qu'il ne fallait par «reverser» cette augmentation sur le consommateur et lui faire payer encore un centime supplémentaire — ce qui porterait à 4 c. l'augmentation totale. Et c'est encore une fois la caisse publique qui fera les frais de l'opération. Il en coûtera donc 10 millions à la Confédération de combler, en 1946-1947, le déficit de la caisse de compensation.

Souhaitons maintenant que l'augmentation accordée et le geste de la Con-fédération qui se charge d'une nouvelle et importante dépense encourage la production. Car les perspectives ne sont pas des plus riantes pour l'hiver prochain. L'un des grands connaisseurs de l'économie laitière déclarait lundi matin, lors de la conférence de presse convagués au Bervenber que la presse par la presse de la conférence de presse converge de la conférence de la conférence de presse converge de la conférence de la conf convoquée au Bernerhof, que le ration-nement des produits laitiers serait sans des plus s connaîtra depuis le début de la guerre. Le fromage gras, notamment, se fera très rare. On affirme que l'afflux des étrangers

et, notamment l'absence de tout contrô-le sur l'emploi qu'ils font des coupons de repas qu'on leur distribue souvent en nombre disproportionné à la durée de repas qu'on ieur distribue souvent en nombre disproportionné à la durée de leur séjour, n'est pas sans influence sur notre approvisionnement en pro-duits laitiers. Mais les causes princi-pales de la pénurie actuelle et celles des difficultés signalées dans ce « sec-teur » de l'économie agricole doivent être cherchées ailleurs. Nous y revien-drons en temps at lieu. drons en temps et lieu.

Une bonne nouvelle pour les automobilistes

Le prix de vente de l'essence mélangée est abaissé à 66 c. Celui de l'huile Diesel à 58 c.

L'Office fédéral du contrôle des prix

Par suite de la réduction des marges du commerce de gros et de détail, les prix de vente aux consommateurs de l'essence mélangée et de l'huile Diesel peuvent être réduits de deux centimes. A partir du 1er octobre 1946, les prix à la colonne distributrice se montent donc pour l'essence mélangée à 66 c. et pour l'huile Diesel à 58 c. par litre, impôt sur le chiffre d'affaires compris.

La fièxre aphteuse outre-Rhin. — BERNE, 1er. L'Office vétéri-naire fédéral annonce que la fièvre aphteuse ayant été constatée dans le pays de Bade, le trafic agricole frontalier de tous les genres d'animaux est interdit sur toute la frontière allant de la douane de Bâle-Petit-Huningue au bureau des douanes de Bâle-Grenzacherstrasse-Hoernli, y compris ces deux bu-

Contre le «sucre fédéral» - BERNE, 1er. La chancellerie fédérale a reçu mardi du « comité référendaire contre le sucre fédéral onéreux » les listes contenant 44,101 signatures contre l'arrêté fédéral sur l'ordonnance de l'économie sucrière suisse qui prévoit la construction d'une deuxième fa brique de sucre.

Le ministre Flückiger en Suisse. — ZURICH, 1. Venant de Moscou en avion, le ministre Flückiger est arrivé à Dubendorf. L'avion russe amenait également une délégation russe de 13 personnes au congrès international coopératif.

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel Rédacteur responsable: René Braichet

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Décisions du Conseil d'Etat La chancellerie d'Etat nous commu-

Dans sa séance du 1er octobre 1946, le Conseil d'Etat a :

Nommé M. Edmond Métille aux fonctions de commis au Bureau de recettes à Neuchâtel et Mlle Yvette Barbier aux fonctions de sténo-dactylographe au même bureau;

ratifié la nomination de M. Louis Pérona, administrateur communal à Cressier, aux fonctions de suppléant de l'of-ficier de l'état civil de l'arrondissement de Cressier, en remplacement de M. Frédy Schluep, démissionnaire.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Un agent près de la poste aux heures de grande circulation?

La place de la Poste est difficile à traverser. Les lignes jaunes tracées ré-cemment ont rendu la «tâche» du pié-ton un peu moins malaisée. Il n'en reste pas moins qu'à midi, à quatorze heures et à dix-huit heures, le trafic est si intense que même les passages pour pié-tons n'assurent pas toute sécurité à qui ne circule ni en tram, ni en auto, ni

L'éducation des conducteurs, si elle a fait quelques progrès, n'est vraisemblablement pas encore terminée. Le respect du passage dit clouté n'est pas encore un réflexe entré dans l'esprit de tous les automobilistes et de tous les cyclis-tes. Et l'on songe qu'il serait bon d'avoir là la paternelle protection d'un agent de police, comme il y en a aux carrefours du bas des Terreaux, de la Croix-du-Marché et de la place Purry.

Une classe de tout petits rentrait l'autre jour en rangs serrés de la ménagerie. Elle s'apprêtait à traverser consciencieusement, et selon les ensei-gnements récemment reçus, l'artère animée à cette heure (il était près de mi-di). Les premiers rangs s'élancent. Un camion survient. Comme il ne fait pas mine de s'arrêter, les petits reculent, remontent sur le trottoir, s'égaillent et causent une certaine perturbation.

La solution la meilleure est donc cel-le d'un agent qui veille à l'observation stricte des règles de la circulation.

L'effectif de la police ne permet pas d'assurer ce service pour l'instant. Mais la chose est envisagée et l'on espère que du projet on pourra passer très pro-chainement à la réalisation. NEMO.

Une cité en liesse

Plus que cinq jours nous séparent du Cortège des vendanges qui dépas-sera en grâce et en splendeur tout ce

qui a été fait précédemment.

La journée de dimanche sera particulièrement bien remplie. L'Harmonie municipale de Monthey arrivera le matin en notre ville et sera reçue par la Musique militaire. A la même heure arriveront probablement les musiques françaises qui — innovation heureuse — circuleront dans l'enceinte du cortège avant le départ de celui-ci, de façon à créer déjà l'ambiance. Le dimanche matin, un cortège com-

Le dimanche matin, un cortège comprenant toutes les musiques parcourra les rues de la ville, cependant que les visiteurs arrivant à la gare seront accueillis par des sons éclatants...

Le cortège n'aura pas l'ordonnance des années précédentes; il forme un tout et nous n'aurons par les trois subdivisions: officiel — fleuri — humoristique et réclame. Tout est fondu l'un dans l'autre. Il s'agit donc d'une formule entièrement nouvelle.

Le général Guisan sera de la fête

Le général Guisan sera de la fête cette année et arrivera le matin déjà en notre ville. Les autorités frança ses du Doubs et de la Haute-Saône ont été invitées.

Plus de trente journaux suisses seront représentés ainsi qu'une quinzaine de journaux français, belges, anglais et américains. Le cortège sera filmé par la Fox-film.

Au tribunal de police

Au tribunal de police

A l'audience d'hier, présidée par M.
Reymond Jeanprêtre, deux prévenus
de filouterie d'auberge, sans domicile
connu, cités par la «Feuille officielle», ont été condamnés par défaut à
1 mois d'emprisonnement chacun et
solidairement aux frais arrêtés à
51 fr. 50 et entre eux, chacun pour
moitié.

C.-R. P. est accusé de vol. Dans un café de Saint-Blaise, il avait pris le porte-monnaie d'un camarade. Ce n'est qu'après bien des recherches qu'on l'avait retrouvé, caché dans un local attenant à la salle à boire.

Des certificats et déclarations attes-

pé, selon lesquels il n'était plus responsable de ses gestes en raison de la quantité de boisson qu'il avait absor-

Le tribunal condamne C.-R. P. à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 5 ans ; il prononce également un an d'interdiction d'auberges dans les cantons de Neuchâtel et de Berne. En outre, l'accusé devra payer les frais qui se montent à 60 fr. 70.

L. M. est traduit en justice pour violation d'une obligation d'entretien. Il n'a jamais payé la pension d'un enfant illégitime qui lui a été «donné». Un arrangement à l'amiable intervient et la plainte est suspendue.

Dans une précédente audience, le tri-bunal de police avait demandé à A. W. de s'acquitter peu à peu des frais de pension qu'il n'avait pas payés à son hôtesse et des frais de justice qu'avait

contre lui. Or A. W. ne s'est pas conformé aux termes de l'arrangement conclu. Cité à nouveau sous l'inculpation de grivèlerie, il ne se présente pas et se con-tente d'écrire de Lausanne qu'il a perdu sa place et que sa situation est très

entraînés la poursuite pénale dirigée

Il est condamné par défaut à 8 jours d'emprisonnement et aux frais.

Enfin le jugement des deux causes les plus intéressantes figurant au rôle de l'audience, est renvoyé à quinzaine. Il s'agit d'une part d'un délit de sous-traction de cadavre humain et, d'autre part, de diffamation par voie de la

Nous reviendrons en temps voulu sur ces deux affaires.

Chronique du Salon du livre

Hier matin, un libraire tchécoslovaque a visité la belle exposition de l'hôtel DuPeyrou.

La grande commission de l'exposition du livre suisse à Paris a siégé l'aprèsmidi, en présence de personnalités des départements fédéraux de l'intérieur et politique ainsi que de représentants de diverses organisations professionnelles. Plusieurs décisions d'ordre interne ont

L'exposition de Paris présentera envi-ron deux mille volumes édités en Suisse de 1939 à maintenant. Elle sera complétée par une exposition rétrospective, montrant que l'édition suisse n'est pas, comme on l'a dit parfois, née des cir-constances de la guerre. Dès le 16me siècle en effet la Suisse s'est associée à la production spirituelle française. En fin d'après-midi, M. Charly Guyot a conduit une visite commentée du sa-

Récupération de vieux papier

Le service de la voirie de la ville de Neuchâtel avait organisé hier une ac-tion de ramassage de vieux papier par et au profit des écoles.

Muni d'une cloche, une vingtaine de garçons parcoururent les rues de la ville avec un camion. La collecte, pa-raît-il, a été fructueuse.

Tombé d'un tram

Un voyageur est tombé hier à midi 35 d'une voiture de tramway en marche au bas de Gibraltar. Blessé à la tête, il a été conduit à l'hôpital Pourtalès.

La maraude du raisin continue

Le police a de nouveau dressé un certain nombre de contraventions contre des amateurs de raisin gratuit, qui « grapillent » le long des murs de vi-

L'amitié franco-suisse

Nous apprenons que M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel, sera reçu à la Maison de l'Université française, samedi.

A cette occasion, l'Union française universitaire sera heureuse d'honorer en la personne de M. Guyot l'Université et la rille de Neuchâtel en jart ser et la ville de Neuchâtel, qui ont reçu cet été d'une façon si cordiale cent

soixante de leurs adhérents. Diverses personnalités des lettres et de l'Université française ont été invi-

LES CONCERTS

Ninon Vallin

Il y a des époques où rien, ni personne, ne réussit à faire venir le public à un spectacle, de telle sorte que, durant la première semaine d'octobre, en notre vil-le, des artistes comme Ninon Vallin se font entendre d'une poignée seulement d'auditeurs. Il était donc fort regretta-ble qu'une semblable artiste vienne apble qu'une semblable artiste vienne apporter le beau message d'une voix cha-leureuse dans une salle presque vide; cette ambiance décontenança un moment la cantatrice, au début de la soirée, ce que nous avons compris et... souffert avec elle; de telle sorte qu'elle donna, tout momentanément du reste, et inévitablement, quelques signes de dépression et de désillusion. Qui donc l'en blamerait?

Avec cette alsance parfaite et, ces notes toutes si pleines de dense substance, l'artiste chanta des pages italiennes pour débuter, le fameux « Victoria », de Carissimi, où l'élan harmonieux est porté si haut. Puis vinrent des chants de France, dont les Northers de Gartines de Carissimi, ou les Northers de Carissimi, où les Northers de Carissimi, ou les Northers d dont le « Nocturne », de C. Franck, que Mme Vallin donna avec la mélancolie prenante que texte et musique expriment d'un si étroit accord. Et «L'Ile heureu-se», de Chabrier. Cette alerte et ensorcelante musique, au charme prenant, eut en l'accompagnatrice, la gracieuse et jeu-ne Madeleine Depraz, une interprète dé-

Des «Contremires» de P.-J. Toulet, coèmes écrits d'une plume colorée et lans un style fort attrayant, Louis Beydts a choisi quelques-uns des tableaux les meilleurs pour lesquels il a écrit une musique riche en modulations originales. s'accordant intimement aux textes, et que Mme Vallin détailla avec souplesse.

que Mme Vallin détailla avec souplesse.

Il arrive que, selon ce qu'elle chante,
l'artiste — que l'opéra a du reste accoutumée à une minique fort expressive et changeante au cours des scènes traduites — se transforme. montrant un visage tantôt meurtri, tantôt gai et serein, tantôt songeur ou tourmenté et que cette vivacité, cette variété d'expressions ajoutent beaucoup au cherme qu'elle répand sur son auditoire; elle traduit tout naturellement, de manière plus humaine. voire plus poignante (« Soir ». de Gabriel Fauré. poème de Samain. « Au cimetière », du même, poème de Jean Richepin), les multiples beautés, les subtilités har-moniques et techniques des œuvres choi-

sies nour notre plaisir.

Unie étroitement à la cantatrice. la voix du plano avait toutes les souplesses voulues pour soutenir le chant sans lamais le couvrir: nous félicitons Mile

Depraz de ses fonctions si bien remplies.

Mesures destinées à améliorer les conditions de l'habitation

Les cinq crédits déjà votés par le Conseil général ont permis la construc-tion de 430 logements, dont 177 sont actuellement terminés et habités et 253 en cours de construction. Dans les 253 logements en cours de construction, il est tenu compte également des 50 logements provisoires installés au camp du Mail et qui sont actuellement sur le point d'être occupés.

La demande en logements La demande en logements à Neuchâ-

tel était encore le 5 août de 542. C'est dire que l'effort entrepris doit être poursuivi durant l'année 1947 et le Conseil communal propose la construction de 130 logements nouveaux, chiffre qui correspond vraisemblablement à la capacité de travail de notre industrie du bâtiment pour l'année 1947.

Le coût de la 6me action

Considérant les hausses intervenues dans les prix de la construction depuis le mois de juin 1943, comme celles qui peuvent encore intervenir, le Conseil communal estime à 500,000 fr. le crédit nécessaire pour lui permettre de sub-ventionner la construction de 130 logements environ, dans le cadre de ce qu'il appelle la 6me action.

En outre, l'autorité exécutive sollicite du Conseil général l'autorisation de consentir également en guise d'encouragement à l'exécution de la 6me action, des prêts hypothécaires garantis en second rang, jusqu'à concurrence d'un montant de 550,000 fr. au maximum,

Une commission d'experts s'est pro-noncée à l'unanimité en faveur de cette 6me action et de ses modalités.

Pour améliorer les installations de tir du Mail

Conseil communal demande au Conseil général un crédit de 50,000 fr. pour améliorer les installations de tir du Mail. Ces installations sont notoirement in-

suffisantes, tant en ce qui touche le tir au fusil à 300 mètres que le tir au pistolet à 50 mètres.

Les aménagements pour le tir au fu-sil comptent 30 cibles. La moitié des cibles fut équipée en son temps d'un sys-tème dit « Cible Michoud » à marquage automatique; à l'usage, ce système s'est révélé défectueux et 15 cibles sont hors de service; les tireurs au fusil ne dispo-

sent plus que de 15 cibles. Le nombre des hommes de notre ville astreints aux tirs obligatoires au fu-sil à 300 mètres a considérablement augmenté depuis la fin du service actif; il dépasse actuellement déià le chiffre de 2000 tireurs. L'insuffisance des installations provoque de graves ennuis tant aux sociétés de tir qu'aux tireurs obligés d'accomplir leurs exercices. Les experts fédéraux et le départe-

ment militaire cantonal sont intervenus à plusieurs reprises en observant que les dispositions légales faisaient à la ville une obligation de remédier d'ur-gence aux graves défauts du stand du

D'autre part, le stand pistolet mena-

Enfin, pendant les tirs, la route du Bois de l'Hôpital est interdite à la cir-culation par suite du danger de ricochets, à cause de l'insuffisance des pare-balles. Pour remédier à la situation actuelle, les travaux suivants sont pré-

1. Remplacement des cibles automatiques par 15 nouvelles cibles et remise en état des talus pare-balles à la ci-2. Amélioration du pare-balles près

du stand afin de permettre la circula-tion sur la route du Bois de l'Hôpital pendant les tirs. 3. Remise en état des installations du tir au pistolet.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

L'essieu d'une automotrice du F.M.A. se rompt

L'essieu d'une automotrice du Fribourg-Morat-Anet, qui arrivait en ga-re de Fribourg, s'est brisé. La machine, encore lancée à bonne allure, a labouré le ballast sur une dizaine de mètres. Elle fut remorquée au dépôt pour les

réparations nécessaires. La circulation a été interrompue pendant deux heures. Les voyageurs ont subi une forte secousse, sans autres inconvénients.

VAL-DE-RUZ

VALANGIN Chute d'un cycliste (sp) Dimanche dans l'après-midi, un

jeune homme de la Suisse alémanique, en séjour au Val-de-Ruz et qui se rendait à la Fête de la vigne de Peseux, est tombé si brutalement sur la route des Gorges du Seyon, qu'il s'est fait d'assez profondes blessures pour être obligé d'aller se faire soigner dans une phar-

FETE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE



Dimanche, la population de la Neuveville et des villages voisins a célébré le centenaire du district. A cette occasion, une grande manifestation a été organisée et un cortège a parcouru les rues du chef-lieu du district. Voici un groupe de jeunes filles costumées.

(Phot. A. Acquadro, la Neuveville.)

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

M. Girard se défend

Après la séance du Conseil général, où il fut mis en cause, et où fut voté une proposition faisant appel à son civisme » pour se désister, M. Girard, nouveau conseiller national, adresse une lettre au Conseil communal de la Chaux-de-Fonds où il déclare notam-

ment:
J'ai l'honneur de vous informer que je

J'al l'honneur de vous informer que je refuse de me prêter à l'accomplissement d'un acte profondément antidémocratique. Mes adversaires politiques sont libres de déplorer mon élection au Conseil national; je le comprends alsément et ne saurait leur en vouloir.

Il ne peut en être de même du Conseil général qui n'est pas là pour se faire l'interprète de sentiments exempts de toute noblesse, mais pour accomplir les tâches que lui confère la loi, dans l'intérêt bien compris de la cité.

Je doute que la séance du Conseil général de jeudi dernier attire sur cette autorité la considération des Confédérés.

La meilleure preuve de civisme que je puisse donner à mes concitoyens est de remplir mon mandat de conseiller national au plus près de ma conscience, en continuant à m'inspirer des principes qui sont à l'origine de la Confédération suisse.

Assemblée générale de la compagnie des chemins de fer du Jura

Cette réunion, tenue lundi après_midi, au buffet de la gare centrale à la Chaux-de-Fonds, revêtait une importance spéciale du fait de l'ouverture, résultant des rapports de la direction, de la question de suppression des lignes Porrentruy_Bonfol et Glovelier-Saignelégier_Toutes les communes situées sur le parcours des lignes étalent, représentées étaient représentées.

étalent représentées.

M. Schlappach, président de la compagnie, affirma que la réorganisation des chemins de fer du Jura était avant tout un problème financier. C'est à l'assemblée qu'il appartient de prendre une décision et il faut que les populations intéressées comprennent qu'il s'agit d'un problème qui ne concerne pas seulement une ligne ou un district, mais l'ensemble du Jura.

M. Billieux, maire de Porrentruy cons-tata que les lignes jurassiennes furent représentées lors des préparatifs de la fu-sion, comme devant être l'enfant gâté de l'Office fédéral des transports. Or, ce enfant on veut aujourd'hui l'étouffer. Il fit ressortir le caractère contradictoire d'une suppression du Porrentruy-Bonfol. Il faudrait dépenser deux millions pour le remplacement de la voie actuelle.

M. Billieux releva encore que le canton de Neuchâtel n'envisage pas la suppression de see lignes secondaires et il-

pression de ses lignes secondaires et il fit ressortir qu'après que les pouvoirs pu-blics viennent de dépenser 41 millions pour la route du Susten qui ne servira qu'aux besoins du tourisme et ne sera qu'aux besoins du tourisme et ne sera ouverte au trafic que quatre mois par an, on ne conçoit pas qu'on vienne pro-poser, sous prétexte de manque de moyens financiers, la suppression de nos chemins de fer. L'assemblée vota, après discussion, une

L'assemblée vota, après discussion, une résolution demandant que la solution urgente du problème de la réorganisation des chemins de fer du Jura prenne une importance nationale. La solidarité confédérale doit donc, à son avis, se manifester agissante, tant de la part de la Confédération, que du canton de Berne, que de celle de toutes les parties du Jura qui ne sont pas intéressées directement.

VIGNOBLE

PESEUX Six cents mobilisés on été

(c) Profitant de l'organisation de la Fête de la vigne et de la transformation de la grande salle et de la halle de gymnastique en une vaste cantine, le Conseil communal avait convoqué tous les mobilisés, lundi

fétés lundi soir

soir, pour les remercler du devoir accompli durant cette guerre.

Dans l'après-midi déjà, une délégation du comité d'organisation, présidé avec beaucoup de dévouement par M. Henri Clerc, s'était rendue au cimetière, fieurir les tombes des soldats morts en service

A 19 h. 30 précises, près de 600 soldats assistent à la cérémonie officielle M. Geressistent à la cérémonie officielle. M. Ger-ber, pasteur, sut trouver les mots qui con-venaient pour remercler Dieu d'avoir si miraculeusement épargné notre petit pays. Il pria en outre l'assistance de se lever pour honorer la mémoire des citoyens de Peseux, incorporés dans les différentes ar-mes et décédes de 1939 à 1945.

mes et décédés de 1939 à 1945.
Cette émouvante causerie fut suivie d'un chant de circonstance exécuté par soixante élèves du degré moyen, et dont les paroles furent écrites par un sous-officier, tenant lui-même l'accompagnement au piano. Bien des larmes coulaient des yeux des papas entendant leur enfant leur chanter à chaque fin de strophe « Merci soldats ». Cette petite chorale fut l'objet d'une formidable ovation. formidable ovation.

Puis, M. E. Apothéloz, président de commune, tint à remercier chaque officier, sous-officier et soldat pour la belle tâche accomplie durant ces cinq années de guerre. Il termina son discours officiel par la remise du « souvenir aux mobilisés » à chaque soldet de la morde dibonner qui que soldat de la garde d'honneur qui en-que soldat de la garde d'honneur qui en-tourait le drapeau d'une unité neuchâte-loise sur la scène. Enfin, le caporal Gilbert Rossier tint à remercier les autorités au nom des mobili-sés. Il se plut à adresser une pensée à cel-les qui « tenaient » à l'arrière, en l'occur-

rence les mamans, épouses et fiancées des

La partie officielle terminée les soldats entendirent avec jole la revue « Ces dames votent », créée à l'occasion de la Fête de la vigne et applaudirent spécialement l'actice Paulin Corten le la vigne de la vigne et applaudirent spécialement l'actice paulin Corten le la vigne de la vigne et applaudirent spécialement l'actice paulin corten le la vigne de la v trice Pauline Carton lorsqu'elle fit allu-sion, dans son rôle de Parisienne, aux dessous de l'histoire des plateaux des mo-bilisés. Le spectacle terminé, chaque soldat recut son cadeau une jolie assiette mu-rale aux armoiries de la commune et gra-vée du nom et du grade de chaque citoyen. Une copieuse collation constituait le dernier acte de cette agréable soirée, dont le souvenir restera longtemps gravé dans la mémoire des soldats subiéreux.

Vaissances

Monsieur et Madame E. LEUBA-de MEURON ont la joie d'an-noncer la naissance de leur fils Jérôme Etienne Auguste

1er octobre

« La Grève »,

Maternité de Neuchâtel

Monsieur et Madame

Gaston GEHRIG - HUGUENIN, Pierre et François, ont la grande joie d'an-noncer la naissance de leur fille et Valentine

Clinique du Crêt, Neuchâtel Marin, le 1er octobre 1946

Récompense méritée

(c) Dimanche matin, une délégation du comité de la Société cantonale des vignerons, s'est rendue au domicile de M. Charles Frutiger, remettre un souvenir à cet excellent citoyen qui fut durant trente-huit ans caissier de la société, et qui vient d'abandonner ses fonctions pour raisons de santé.

M. Jean Düscher, président, tint à remercier très sincèrement ce fidèle collaborateur, pour la tâche si cons-ciencieusement accomplie durant cette longue période.

CORTAILLOD

Mises des vendanges (c) Un grand nombre d'amateurs et de

curieux avaient répondu à l'invitation du Conseil communal et remplissaient hier après-midi la salle magnifique-ment rénovée de l'hôtel de commune. Pour la première fois depuis plusieurs années, il s'agissait d'une véritable vente aux enchères et non plus d'une sim-ple attribution à des conditions impo-

sées par les autorités.

Alors que le Conseil communal s'était déclaré prêt à céder la récolte de la commune aux prix préconisés par le Conseil d'Etat, soit 150 fr. la gerle de blanc et 200 fr. la gerle de rouge, la nombre des amateurs fit passellele nombre des amateurs fit passablement monter les prix. C'est ainsi que les cinq lots de blanc de vingt gerles furent adjugés à des prix allant de 177 fr. à 182 fr. la gerle.

Les deux lots de rouge trouvèrent preneur à 246 fr. la gerle.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS Un agriculteur fait une chute dans la grange

(c) M. Jules Botteron, agriculteur, aux Champs-Berthoud, sur les Bayards, est tombé du monte-charge sur le fond de la grange. Il souffre d'une commotion cérébrale et le médecin a constaté plusieurs côtes cassées.

Sois fidèle jusqu'à la mort. Mesdemoiselles Bluette et Angèle Fatton, à Bevaix; Madame Blanche Fatton, à Bevaix;

Les enfants et petits-enfants de feu Frédéric Robert-Matthey : familles Be-noit-Robert, Robert, Besancet-Robert, Perrenoud-Robert, Robert-Robert, Nicolet, Robert Jeannet, Mesdemoiselles Robert, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur regrettée mère, belle-mère,

Elise FATTON-ROBERT

que Dieu a reprise paisiblement à Lui dimanche 29 septembre, à l'âge de 84

Heureux ceux qui procurent la maix. Matth. V, 9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur Albin Prétôt, ses enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Carlo Conti-Huguenin, à Lausanne;

Monsieur et Madame Marcel Matthey, à Cortaillod; Raymond Huguenin, son protégé, à

ont la grande douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère,

Madame Clémence Prétôt

née ROSSEL

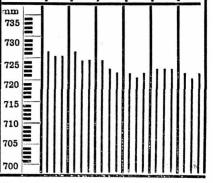
dans sa 70me année, après une longue et douloureuse maladie. Cortaillod, 1er octobre 1946.

domicile mortuaire: La Place, Cor-

L'inhumation, avec suite, aura lieu vendredi 4 octobre, à 13 h. 30. Culte au



Observations météorologiques



725 720 715 710 705 Niveau du lac, du 30 sept., à 7 h.: 430.09 Niveau du lac, du 1er oct., à 7 h. : 430.07

sœur et parente, Madame

Bevaix, le 29 septembre 1946.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mercredi 2 octobre.

Venez à moi, vous qui êtes travaillés et chargés, et je vous soulagerai.

Madame Echenard-Huguenin, ses enfants, à Lausanne;
Monsieur et Madame Albert Matthey
et leurs enfants, au Locle;
Madame et Monsieur Louis FaivreMatthey. à Genève;
Monsieur et Madame Marcel Matthey

ainsi que toutes les familles parentes et alliées Rossel, Prétôt, Huguenin, Buri, Calame, Porret, Nottaris et Jean-

belle-sœur, tante, cousine et amie,

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui

L'urne funéraire sera déposée. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part



Observatoire de Neuchâtel. - 1er octobre. Température: Moyenne: 16,6; min.: 12,9; max.: 21,7. Baromètre: Moyenne: 721,5. Vent dominant: Direction: sud-est; force: calme à faible. Etat du ciel: Couvert à nuageux pendant la journée. Clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel: 719.5) 26 27 28 29

30